

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

جامعة أبو بكر بلقايد

ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ

UNIVERSITÉ DE TLEMCEM



Faculté des Lettres et des Langues

Département de français

Filière de français

Thème

**Les interférences linguistiques dans les
conversations des étudiants sur Facebook.
Cas des étudiants de 2^{ème} année Master
Français.**

Mémoire de master en Sciences du Langage

Présenté et soutenu le 03/07/2022 par : KADDOURI Khadra

Sous la direction de : Mme AMMI ABBACI Amal

Membres du jury :

Mme.BENAMMAR Rabia.....	Grade – Université Tlemcen	Président(e)
Mme AMMI ABBACI Amel	Grade – Université Tlemcen	Encadrant(e)
Mme HASSI.Massouda.....	Grade – Université Tlemcen	Examineur.trice

Année universitaire 2021-2022

Remerciements

Je remercie, tout d'abord, Dieu le tout puissant d'avoir illuminé mon parcours et guidé mes pas.

J'adresse mes remerciements les plus vifs, respectueux et sincères à ma directrice de recherche Mme AMMI ABBACI Amal d'avoir accepté de m'encadrer ; pour son aide précieuse et tous les conseils qu'elle n'a cessé de me prodiguer tout au long de la réalisation de ce modeste travail.

Un grand merci ira aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce mémoire.

Mes remerciements aussi à tous les enseignants du département Français de l'université d'Abou BEKER Belkaid à Tlemcen.

Egalement, un immense merci ira à mon époux sur qui j'ai beaucoup compté qui m'a toujours soutenu tout au long des années d'étude.

Un merci ira aussi à ma fille qui est mon inspiration, ainsi que mes quatre garçons, aussi je n'oublie pas mes sœurs, mon frère et ma chère mère.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail à:

La mémoire du défunt ; mon Père qui a été mon guide et ma lumière ; lequel sa volonté durant toute sa vie était que je finisse mes études.

A Ma chère mère, Qui est à la fois une mère et une amie sur qui j'ai beaucoup compté.

Table des matières

Remerciements	ii
Dédicace :	iii
Introduction	1
CHAPITRE I : Cadre méthodologique	5
-Délimitation du cadre méthodologique :	6
-Problématique et questions de recherche :	6
Motivation :	Erreur ! Signet non défini.
Echantillon :	8
Corpus :	10
La revue de la littérature :	11
Méthode de recherche et démarche suivie:	11
CHAPITRE II : Cadre théorique	13
Introduction	14
1- Présentation de Facebook :	14
2- Facebook en Algérie :	15
3- Le phénomène d'interférence :	16
3-1- Interférences numériques :	17
3-2-Le phénomène d'interférence linguistique :	21
3-3Types d'interférences linguistiques :	25
3-3-1- Interférences phoniques :	25

3-3-2- L'interférence grammaticale ou morphosyntaxique :	33
3-3-3- Interférence lexicale :	34
3-3-4- Interférence culturelle :	37
3-3-5- L'interférence phrastique :	38
3-3-6- Interférence sémantique :	39
4- -Le phénomène de contact des langues :	39
4-1-Le bilinguisme :	40
4-2- Diglossie :	42
4-3- Le plurilinguisme :	43
5- La notion de l'erreur et de faute :	44
5-1- L'erreur de performance et l'erreur de compétence :	46
6- Le phénomène de l'insécurité linguistique :	47
7- Les causes de l'interférence linguistique :	48
Conclusion :	50
CHAPITRE III : Description analytique du phénomène et analyse de Corpus	51
Introduction	52
1- Présentation du groupe face book :	Erreur ! Signet non défini.
2- Présentation du corpus :	Erreur ! Signet non défini.
2-1- Les interférences numériques :	52
2-1-1 Les squelettes consonantiques :	53
2-1-2 Paralogogrammes :	53
2-1-3- Les syllabogrammes :	53
2-1-4Les émoticônes (ou les smileys) :	Erreur ! Signet non défini.
2-1-5- La ponctuation :	Erreur ! Signet non défini.
3- La classification des interférences et l'analyse du corpus :	54
3-1- interférences phonologiques :	55

3-2- interférences grammaticales ou morphosyntaxiques :	57
3-3- Interférences lexicales :	62
3-4- Interférences culturelles :	65
4- Répartition des interférences selon le type :	66
Conclusion :	68
Conclusion Générale	69
Bibliographie	72

Introduction

Introduction

L'Algérie est un pays plurilingue et diglossique de par sa nature géographique et historique. La situation langagière en Algérie nous montre que la population algérienne est à plus de 70% arabophone où l'arabe classique est la langue officielle mais l'arabe algérien ou (Daridja) est la langue qui sert essentiellement d'outil de communication quotidienne entre les Algériens (arabophones ou pas). Bien qu'il soit moins valorisé (variété basse ou langue minorée), l'arabe algérien constitue la langue la plus employée dans tout le pays (cité dans Ouardia Aci ;2013). De sa part KH, Taleb Ibrahim.(1995) nous montre la réalité linguistique au quotidien de ce parler dite (Daridja) quand elle déclare que : « *Il existe une dichotomie entre une variété prestigieuse 'la langue seule' arabe classique, et des dialectes perçus comme des 'non langues 'les idiomes ; ils sont ceux que les locuteurs utilisent le plus souvent. »*

Cette langue est un mélange qui forme la particularité de chaque région, comme l'annonce (I, CHACHOU, M, STAMBOULI : 2016 ; p17) «*L'arabe algérien, dans sa diversité, se distribue en plusieurs variétés de la plus petite entité locale aux grandes variétés régionales identifiées par leurs spécificités (différences de prononciation, d'accent, de vocabulaire etc.) »*.

Dans ces variétés nous trouvons les particularités andalouses, Turques espagnoles, françaises, avec l'arabe, et le berbère avec ses variétés kabyle ; le Chaouia (Aurès), le M'Zab (M'Zab) et le Targui (le Touaregs du Hoggar). C'est une réalité dans les trois pays du Maghreb ; l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, mais toujours méprisée par les autres peuples qui ont conquis le Maghreb tels les phéniciens, les romain , les arabes et le colonialisme français qui a contribué à sa stigmatisation en forgeant des mythes , allant jusqu'à soutenir que le berbère est son invention, celle-ci a disposé dès l'antiquité d'un système d'écriture propre qui était le libyque, subit des apogées et des décadences mais , n'a pas pu résister à l'alphabet arabe qui s'impose à la fin avec la langue arabe. Dès l'indépendance l'Algérie adopte une politique linguistique d'arabisation radicale qui touche presque tous le domaine pour unifier la nation et retrouver la personnalité arabo musulmane ce qui va déchirer le peuple en deux clans, dans ce contexte rapporte (Mohand-Ali HADDADOU.2000 ; 136) et (Foued Laroussi; 2000; 107) « *le terme berbère et les berbérophones restent écartés du discours officiel »*.

Ali-Bencherif (2010 : 63) explique que le métissage des Berbères et des Arabes a conduit à l'apparition d'une langue mixte et d'une variété de dialectes maghrébins. Par ailleurs, Bahloul (2009 : 258) déclare que l'arabe parlé constitue, à l'exclusion de toute autre

Introduction

forme d'arabe, la langue maternelle du sujet parlant arabophone. C'est la langue que parle spontanément tout arabophone, par elle s'exprime son affectif. Elle est diverse et soumise à variation selon la région, l'âge, le sexe et le milieu social du locuteur. (Cité par Amel Benamrane. 2014, p. 8). La langue française prend place depuis le dix-huitième siècle avec la colonisation française de l'Algérie, et se renforce avec le temps et devient « *la première langue non nationale enseignée depuis la troisième année du primaire et la langue de l'enseignement médical, scientifique et technique à l'université et les grandes écoles mais aussi et surtout la langue dominante dans le monde du travail et de l'économie* » (I, CHACHOU, M, STAMBOULI : 2016 ; p19). Ainsi, la production langagière des locuteurs algériens dans les différentes situations de communication se caractérise par une forte présence de la langue française bien qu'elle soit considérée comme langue étrangère. Aussi, s'ajoute la langue anglaise comme langue de mondialisation et de technologies modernes tout cela nous montre que l'Algérie est un pays multilingue.

Le locuteur algérien, comme tout utilisateur de la langue dans un pays multilingue, ne cesse de produire des interférences linguistiques, sujet de notre recherche. Les différences linguistiques entre l'arabe et le français, entraînent forcément le problème de l'interférence qui apparaît dans différents contextes. Le locuteur algérien utilise la langue de son choix selon le contexte et la situation de communication qui se présente à lui.

Notre travail de recherche s'intéresse aux interférences linguistiques dans les conversations quotidiennes spontanées des étudiants du niveau supérieur dans une situation informelle et précisément sur le réseau social, face book. Il s'agit de conversations entre les étudiants membres du groupe master 2 du département de français de l'université Abou Bakr Belkaid, Tlemcen.

Notre travail est constitué de trois chapitres essentiels. Le premier porte sur la délimitation du cadre méthodologique où nous commençons par cerner la problématique et les questions qui aiguillent cette recherche puis nous allons à la présentation des motivations et des objectifs que nous voudrions atteindre, et finir par explicité les hypothèses de recherche, aussi nous allons éclairer dans cette partie la méthode que nous avons adopté afin d'effectuer notre étude dans le terrain .

Introduction

Le deuxième chapitre :concerne le cadrage théorique, où je vais d'abord ouvrir une fenêtre sur les réseaux sociaux, précisément face book qui forme le contexte de mon enquête qui comme je l'ai annoncé plus haut va être sur les interférences linguistiques, ensuite je vais donner la détermination du concept interférence dont je vais m'approfondir sur les interférences phonétiques, puis je vais aborder quelques concepts tels que le contact des langues, plurilinguisme, bilinguisme et diglossie où je vais parler de la coexistant des dialectes algériens et la langue française en contexte algérien, et enfin tenté de clarifier la différence entre erreur et faute, erreur de performance et erreur de compétence.

Le troisième chapitre, va être réservé aux analyses des données recueillies par la méthode de recherche choisie

CHAPITRE I

Cadre

méthodologique

Délimitation du cadre méthodologique :

Dans cette partie nous commençons par délimiter le cadre méthodologique de notre travail, où nous mettons en exergue la problématique et les questions de recherche, les objectifs, ainsi que les motivations pour terminer avec les hypothèses et les outils de recherche ainsi que l'approche adoptée.

- *Problématique et questions de recherche :*

A cause de la différence entre les deux langues : l'arabe et le français, le passage de l'une à l'autre s'avère difficile et cause des problèmes linguistiques, qui peuvent nuire à la compréhension au message transmis, et ils peuvent causer des problèmes sociaux (ex : conflits et séparation entre amis) et psychique comme par exemple aboutir à une insécurité linguistique, et cela est très observable entre les étudiants du niveau supérieur de la langue française à Abou Baker Bekkaye en la comparant à la langue anglaise, où les étudiants prennent un grand plaisir et une fierté incomparable à sa pratique au contraire des étudiants de la langue française dans cet établissement, lesquels éprouvent beaucoup plus de l'insécurité linguistique et ne peuvent même pas communiquer entre eux librement « *lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* » (L-J, Calvet ;1993). C'est ce qui a suscité en moi la problématique suivante :

- Quelles sont les interférences linguistiques qui jaillissent des conversations des masterants de la filière de français sur face book ?

C'est ainsi que nous sommes amenées à répondre aux questions suivantes.

-qu'est-ce qu'une interférence linguistique ? Et d'où surgit-elle ? Quelles sont ses origines ? Et sous quelles formes se présente-t-elle sur face book ? -Quels sont ses effets négatifs ? et quels sont ses effets positifs s'ils en existent ?

-Quelles sont les stratégies linguistiques adoptées par les participants de ce groupe sur face book ?

- Nous postulons dans le cadre de cette recherche les hypothèses ci après.

CHAPITRE I Cadre Méthodologique

- Les étudiants dans leurs conversations du groupe de face book, feraient recours à la langue maternelle pour combler leurs lacunes ou leur non maîtrise de la langue française.
- Le recours aux interférences chez les étudiants concernés serait un choix pour économiser et faciliter la communication.

- **Objectifs :**

L'objectif de cette recherche est de tenter d'apporter un éclairage sur les interférences produites par les étudiants de français Master 2 sciences du langage à l'université d'Abou Baker Belkayed, dans leurs conversations dans le cadre de leur groupe facebook.

Les objectifs cibles de mon travail sont : d'abord identifier les erreurs dues à l'influence négative de la langue maternelle qui est considéré comme L1 sur la langue française, que je considère comme L3 puisque la L2 c'est l'arabe standard qui est enseigné au primaire, et les analysés.

Ensuite et comme objectif spécifique nous voudrions décrire les interférences linguistiques et précisément les interférences phonétiques et essayé de comprendre d'où surgissent-ils afin de préciser les causes des erreurs faites lors d'une conversation entre les étudiants, lesquels forment mon échantillon, comme j'essayerai de déciller les problèmes qu'elles causent.

- **Motivations :**

Mes motivations viennent de mes intérêts personnels, puisque la langue française est un choix de formation, cela d'une côté et d'une autre côté , le nombre des erreurs systématiques est une réalité observable, que j'ai remarqué à travers tous mes quatre années d'étude à l'université d'Abou Baker Belkayed de Tlemcen, dans les conversations informelles des étudiants, celles-ci ne dépassent pas quelques phrases en langue française entrecoupées par des expressions en arabe, et pour être loyale ce problème me concerne moi aussi. C'est ce qui nous a entrés dans une situation de complexe psychologique. En fait j'aurais aimé que ma recherche porte sur des conversations audio, mais pour des raisons de santé et d'autres financières, je me suis tournée vers les conversations écrites.

CHAPITRE I Cadre Méthodologique

Et pour que mes résultats soient authentiques j'ai choisis des conversations sur face book, celui du groupe Maser 2 sciences du langage du département de français à l'université de Abou Baker Balkayed, Tlemcen, lequel consistera mon échantillon.

- *Présentation de l'échantillon*

Mon échantillon constitue de trente-sept(37) participants permanent sur face book dans le cadre du groupe Master 2 sciences du langage. Se sont les participants qui figurent toujours sur la page face book de ce groupe et qui sont actifs. N'empêche que toute la promo peut accéder aux messages de ce groupe puisqu'il est créé pour toute la promotion.

Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un groupe Facebook des étudiants de Master 2, Sciences du langage du département de français de l'Université d'Abou Bakr Belkaid, qui se situe à Tlemcen, Ce groupe est composé de trente-sept participants, dont trente-deux étudiantes leurs âge varie entre vingt-quatre (24) et cinquante (50). Cinq d'entre elles sont mariées, et ont des enfants et les autres sont des jeunes filles. Parmi ces femmes on a sept qui travaillent. Notre échantillon comporte aussi cinq hommes dont l'âge varie entre vingt-cinq (25) et quarante-sept (47), dont un marié et a des enfants, deux hommes travaillent et les deux autres attendent qu'ils finissent leurs études pour avoir leurs diplômes. Ce groupe est conçu pour que les étudiants puissent avoir des conversations informelles, des informations sur les cours et les travaux proposés par les enseignants aussi c'est un lieu divertissants plein de gaieté et de plaisanteries car c'est un lieu qui leur donne plus de liberté à s'exprimer avec la manière qui leur plaise le mieux, même si parfois on trouve des manifestation de conflit causés par des malentendus. Mais reste que ce lien est réservé surtout à s'entraider pour régler les problèmes et les surmonter, et il sert même à publier les horaires des cours sur l'application teams.

Ses étudiants sont d'un niveau supérieur et qui appartiennent à des familles différentes d'où la divergence du contact avec la langue française. Nous trouvons ceux qui ont un contact permanent avec cette langue, ce sont ceux qui vivent dans des villes telle que Tlemcen, ou leurs parents sont des intellectuels, ceux là maîtrisent la langue française. Et il y'a ceux que leur contact avec le français est limité aux études, ceux-là même s'ils la maîtrise à l'écrit, ils n'ont pas une bonne prononciation et une maîtrise en langue française.

CHAPITRE I Cadre Méthodologique

	Sexe	Age	Travail	Ville
Femme	32 5-mariées et avec des enfants	24 - 50	7	Tlemcen- Sabdou, Sabra- Razaouat, Maghnia, Ouled- Mimoun
Homme	5 1 marié avec des enfants	25 - 47	2	Tlemcen, un de Mali

Tableau des étudiants qui sont actifs dans le groupe

Le discours dominant dans ce lien qui porte sur une communication libre écrite numérisée est un discours vulgarisé, où règne le langage familier. Les étudiants dans ce lien mélange entre la langue française et des expressions arabe écrites en lettres latines, où on trouve une certaine spontanéité, qui se caractérise par une triple tonalité tantôt joyeuse et légère pleine de plaisanteries, tantôt conflictuelle marquer par des paroles sévère, et autres fois neutre quand il s'agit d'information sur les cours.

La situation langagière de notre échantillon d'étude est de nature plurilingue sur cela déclarent I, Chachou et M, Stambouli (2016 : p 68) « la situation concrète de l'étudiant, nous renvoie à l'hétérogénéité linguistique, à la question de la variation linguistique, de la diversité des pratiques linguistiques/langagières, du degré de maîtrise individuelle et de la légitimité sociale et institutionnelle ». Se sont des étudiants de niveau supérieure, qui participent le même espace

CHAPITRE I Cadre Méthodologique

géographique de Tlemcen et la région qui l'entoure, ainsi que la même langue maternelle qui est l'arabe algérien ou Daridja mais avec une petite différence de réalisation de quelques phonèmes, telle le parler Tlemcenien ou celui de Razaouate par exemple. Aussi ils ont parcourus le même système éducatif d'où leurs acquisition de trois langues : l'arabe classique, dès la première année primaire, ensuite la langue française à la troisième année primaire et enfin la langue anglaise au niveau moyen, plus leurs langue maternelle (Daridja) qui est une variante ou une variété bas de la langue arabe classique ; celle là est une langue de littérature et de prestige. Mais reste que la langue française est la plus utilisé au quotidien avec la langue maternelle, que l'arabe classique lequel son emploi ne dépasse pas les situations formelles.

- ***Présentation du Corpus :***

Notre objet d'étude est l'interférence linguistique qui émerge des conversations numériques sur la page face book des étudiants inscrits au département de français pour la préparation d'un master. de l'année universitaire : 2021-2022. Nous nous appuyons sur un corpus d'échange en ligne qui s'étend du début de l'année master 2 jusqu'à la fin des études. Ce corpus est constitué de messages venant de trente-sept participants permanents, duquel nous avons pris des extraits par la réalisation d'un copier des messages de la page face book du groupe étudié lesquels on les a collés dans la page Word, et comme nous l'avons cité plus haut, ces étudiants sont de Tlemcen et de ses environs : Sabra, Sabdou, Oueled mimoun et de Razaouate et d'autres villages de la région. Ils partagent la même langue première ; l'arabe algérien ou Daridja mais avec des accents différents.

Sur un total de 1248 messages venant de trente-sept participants permanents, nous avons pris des extraits des messages écrites dans la page facebook et nous les avons collés dans la page Word, sauf quatre-vingt et neuf messages ont été retenus.

Notre corpus est constitué essentiellement des exemples où se manifestent des interférences linguistiques choix de notre étude et bien sûr nous avons éliminé ceux qui ne sont pas pertinent pour mon enquête, de même les noms des étudiants ne sont pas mentionnés.

Lors du déroulement de notre enquête et de l'analyse de notre corpus, nous avons rencontré des obstacles de nature divers l'une d'elles était le choix de l'outil du recueil des

CHAPITRE I Cadre Méthodologique

données , aussi notre non maîtrise de la structure de la langue française ce qui a limité nos efforts dans notre analyse.

- *La revue de la littérature :*

Le thème de l'interférence a fait l'objet de plusieurs travaux de même ceux qui sont inscrit dans le domaine de la comparaison entre les deux langues (arabe et français) et qui portent sur les difficultés rencontrées lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, et les stratégies des étudiants pour les dépassé telles l'emprunt, le code switching et les interférences , par contre les travaux portés sur les interférences sur face book qui est notre choix d'étude pour ce modeste travail sont peu nombreux, on cite :

FATHALLAH, Mourad (2019-2020) mémoire de Master, titrée (les interférences linguistiques français/arabe dans les commentaires sur face book cas : des étudiants de la filière de français de l'université de Biskra).

NahlaALJARBI, (2018) thèse de doctorat, sous titre :(analyse des échanges en ligne dans un groupe de pratique du français sur face book).

Alouikahina, Bouzidi Mazigh (alternance codique français-berbère et français-arabe sur le réseau social : cas de face book), mais les plus proche entre ces travaux du mien sont celui de M. Abdoune Abdelkader lequel le titre : « Le mélange des langues dans les conversations des étudiants de Master 2, sciences du langage du département de français de l'université de Saida ». Sa problématique tourne autour le mélange systématique des langues entre les étudiants de Master 2 sciences du langage dans le cadre du groupe face book et quelle est la raison de ce mélange, et l'article de OuardiaAci de l'université de Lounici Ali- Blida-2, laquelle l'intitule : « face book : Pratique langagières et discours sur les langues en Algérie ».

L'auteur dans cet article s'intéresse aux langues utilisées par les facebookeurs et leurs représentations envers ces langues.

- *Méthode de recherche et démarche suivie :*

La présente recherche est une étude sociolinguistique, avec une démarche contrastive aussi nous avons opté pour la recherche ayant une approche qualitative, car elle est à la fois analytique et descriptif et tend à comprendre les problèmes sociaux.

CHAPITRE I Cadre Méthodologique

ROBO, P (2015) dit à propos des méthodes qualitatives que « *les recherches et méthodes qualitatives sont liées à l'étude de phénomènes et faits humains qui, ne sont pas mesurables avec précision. Elles relèvent des sciences humaines et se distinguent aujourd'hui sans s'y opposer, de « la recherche expérimentale » de « la recherche scientifique » au sens académique de cette appellation* ». En effet, la méthode qualitative s'est fixée comme tâche de comprendre et d'expliquer les comportements des sujets à travers une l'analyse approfondie.

F, de Singly (1992) définit à son tour le concept d'enquête comme « *un instrument de connaissance du social (...) elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* ». Donc, elle consiste à soumettre des hypothèses à recueillir des informations et des réponses à susciter un ensemble de discours. Cela nous mène à dire que Elle consiste à mener une enquête d'informations écrites (documents, les questionnaires ...) ou bien orales (les interviews, les entretiens), dont ces trois étapes essentielles : l'observation, l'analyse et l'explication, les études sociolinguistiques rentrent dans le cadre général des méthodes sociologiques. Elle exige une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigation, pour acquérir de nouvelles connaissances.

Et pour mieux cerner mon sujet, nous avons choisis une démarche descriptive, analytique, et cela à travers une analyse sociolinguistique, puisque nous allons extraire les interférences qui se manifestent dans les conversations des étudiants sur face book, les analysés et essayé de les comprendre, ainsi on va expliquer si c'est possible leurs causes et leurs origines,

La méthode que nous avons choisis nous a obligé à changer la posture adopté au début, et puisque notre participation dans ce groupe ; face book master 2 sciences du langage, était très limitée pour ne pas dire absente, parce que on a qu'une ou deux participation en total. Cela nous mène à dire que notre observation est d'une nature non-participante, aussi nous n'avons pas dévoilé notre posture de chercheur ainsi que notre Object d'étude de peur que le contenu des pages du groupe soit supprimé.

CHAPITRE II

Cadre théorique

Introduction

Ce chapitre est consacré, d'abord, à une présentation du, contexte d'où surgit les interférences linguistiques choisies de mon étude c'est-à-dire les réseaux sociaux et principalement face book dans le monde et ici en Algérie, comme on va parler tout courtement des interférences numériques, ensuite déterminer le thème traité dans mon étude, puis, présenter quelques propos de la sociolinguistique tel que le contact des langues, le bilinguisme, le plurilinguisme, la diglossie qui ont un lien avec les phénomènes étudiés, celui des interférences, l'emprunt et le calque, comme nous allons parler des origines de ces phénomènes, enfin on va essayer de distinguer entre erreur et faute, et voir la différence entre erreur de performance et erreur de compétence et leur relation avec l'insécurité linguistique. Ces définitions ont tendance à bien éclaircir notre travail et le contexte dans lequel il s'inscrit, tout cela on va l'aborder en essayant au fur et à mesure de répondre aux questions posées.

Le monde d'aujourd'hui est devenu un petit village à cause de l'introduction des sites web. Les réseaux sociaux ont envahi le monde entier, nous pouvons citer à titre d'exemple : Twitter, Facebook, Instagram, Viber, WhatsApp ces différents contextes forment le code langagier actuel de notre jeunesse. Ils sont toujours (online) sur les réseaux sociaux qui se multiplient de jour en jour. Parmi ces réseaux, nous avons choisis d'étudier des conversations sur Facebook qui est l'un de ces réseaux qui fascine et tire les jeunes à lui par sa diffusion dans le monde. Il constitue le contexte où nous avons construit notre corpus d'analyse.

1- Présentation de Facebook :

Facebook, appelé au départ The Facebook, est actuellement la plus grande communauté virtuelle à l'échelle mondiale. Autrement dit, il s'agit du plus grand réseau social du monde. Cet important réseau social virtuel a été créé par un ancien étudiant de Harvard Mark Zuckerberg. Au départ, simple trombinoscope en ligne qui ne concernait que les internautes utilisant des adresses mails en « .edu » pour marquer le caractère éducatif de ce

réseau. En août 2005, il a été officiellement appelé Facebook et le nom de domaine facebook.com a été acheté pour un montant de 200.000 Dollars américains (cité dans Ouardia, AC : 2013, p. 14-15). Depuis ce temps il demeure utilisable par tous à des fins communicatives. En effet, il permet d'échanger, de communiquer mais aussi de partager des opinions, des photos, des vidéos, des messages, ou créer et actualiser son profil, aussi à écrire des articles en direct, à poster des images, des vidéos, des liens... , à Commenter des actualités , créer de groupes en fonction des affinités entre membres, à créer des pages publiques pour promouvoir des actions sociales, professionnelles... , à développer et/ou utiliser des applications de toute sorte (Jeux, tests psychologiques, ...), et à envoyer et recevoir des messages personnels (messagerie en ligne) comme il sert à retrouver des connaissances (Ouardia ACI). Il est devenu accessible à tous les âges, à partir de 13 ans.

C'est un lien de communication entre participants qui crée une certaine affectivité entre eux. En effet, Facebook permet de discuter avec les autres de manière privée grâce à la fonction Messenger qui a été créée en 2013, fonctionne comme les applications de messagerie mobiles, et qui vous permet de joindre instantanément vos contacts sur votre téléphone. Ce qui a fait de lui l'espace privilégié de l'interaction interpersonnelle,

2- Facebook en Algérie

En mars 2013, Younes Grar, expert en Technologies de l'Information et de la Communication en Algérie, expliquait que « *L'Algérie, malgré un haut débit fixe et mobile très limité, est classée à la 41ème place avec près de 4.5 millions d'utilisateurs Facebook et une croissance de près de 600 000 utilisateurs durant les six derniers mois* » (cité dans Ouardia ACI : p. 6)

Facebook est devenu En Algérie un espace de communication où on exprime ses idées, ses passions, c'est pour cela il y a plusieurs pages facebook en Algérie répondant aux besoins des citoyens en utilisant la langue dialectale.

D'après Bejilheb, MEDIANET :

« L'Algérie est classée comme 5ème population la plus active, parmi les 22 pays arabes après l'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Maroc et l'Irak. Sur les 06.8 millions de

«facebookeurs», les hommes représentent 64% et les femmes 36%. Pour l'âge, on constate une diversité promotionnelle d'utilisateurs. Quant à la publication, le rapport indique 76% en langue française, 32% en arabe et 11% en anglais. Selon le représentant de Facebook dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord 7,7 millions d'Algériens ont un compte Facebook et 3,6 millions s'y connectent chaque jour et 1,7 million utilisent ce réseau via leurs Smartphones. En 2016, le nombre des facebookeurs algériens en ligne a connu une évolution remarquable allant jusqu'à 28.82% par rapport à 2015. En effet, l'Algérie est devenue le deuxième pays le plus connecté en Afrique avec 17 millions d'abonnés sur le réseau Facebook, (43%) derrière l'Égypte. En dépit du marché concurrentiel des réseaux socio-numériques (Instagram, Snapchat, ...), Facebook continue à conquérir le paysage médiatique Algérie ».

C'est ce qui nous montre le taux élevé sur une courte période de 2013 à 2016.

Ce site a pris place surtout pendant ces dernières années avec les manifestations de Hirak. Il a pu gagner une place importante dans la vie des individus. Leur vie est changée radicalement et même s'il a toujours été accusé de ne pas respecter les confidentialités de ses utilisateurs et les risques qui entourent son utilisation, mais ce point « noir », n'a pas limité sa diffusion, les gens négligent cet aspect négatif du site internet. Il est le contexte où les étudiants qui présente notre échantillon prennent plus de liberté à leurs pratiques discursives qui constitue notre corpus d'étude dont la problématique des interférences linguistiques.

3- Le phénomène d'interférence :

Le mot «interférence» provient des mots latins «inter» c'est-à-dire «parmi» et «ferentis» c'est-à-dire «qui porte, qui transmet». C'est un concept qui a été abordé en plusieurs disciplines la linguistique, la didactique, la psychologie et la sociolinguistique, comme nous pouvons le trouver dans d'autres domaines ; par exemple en physique, et plus récemment ce concept a été utilisé dans le domaine du numérique, où on entend parler et même enseigner les interférences numériques.

Les études sur le bilinguisme ou les "langues en contact", qui ont été menées par U. Weinreich (1953) ont donné naissance au terme d'« interférence » pour faire référence à toutes les différences qui existent entre le discours d'un monolingue et d'un bilingue ; dans ce cadre, les interférences constituent des déviations par rapport à la norme de chaque langue que

parle le bilingue et que l'on constate dans son discours. Ainsi, un locuteur bilingue pourra commettre des interférences aussi bien dans sa première langue que dans sa seconde. Il est important de signaler que, le terme d'*interférence* vient remplacer des termes comme « transfert négatif » qui est considéré comme un terme véhiculant une connotation péjorative.

3-1- Interférences numériques :

Pour que son message soit compris, le participant sur la page face book utilise des procédures d'écriture qui me semble t-il constitue un code commun entre tous les participants. Un certain nombre de recherches traitant la question de la graphie sur Internet mettent en évidence l'écart graphique entre ce que la norme de la langue prescrit et ce que les internautes écrivent réellement sur Internet (Anis, 1999, 2003, Pierozak, 2000a, 2000b). Ce phénomène d'écart graphique sur internet c'est ce que l'on nomme **interférences numériques**

ANIS désigne toutes les graphies qui s'écartent de la norme orthographique, sans porter de jugement de valeur, par « néographie » tandis que Pierozak les désigne par « phénomènes remarquables » Selon Anis l'intérêt de cette approche est « de permettre système unifiée de graphique laissant large place à la dimension visuelle (Anis, 1998, p. 15). Il définit trois types de graphèmes : alphagrammes, logogrammes.

a) **Les alphagrammes** : sont « des unités purement distinctives dont sont constitués les morphèmes, unités significatives ».

b) **Les logogrammes** : sont « issus des écritures scientifiques (3, +) ou d'abréviations des séquences alphabétiques (logogrammes stricto sensu comme &, ancienne ligature du ET latin, ou le tout récent £ -logotype dérivé du E initial de euro-, logos, sigles) »

c) **Les topogrammes** : dont la ponctuation, les émoticônes, l'utilisation des majuscules font partie (Anis, 1999, P.77).. (Cité dans NahlaAljerbi Asad ; 2018)

En ce qui suit quelques unes, je les pris d'une mémoire posé sur internet, (Aluoi Kahina, Bouzidi Mazigh ; 2016-2017). Et aussi de celle de (Nahla Aljerbi Asad ; 2018)

Les néographies :

Le terme « néographiephonétisantes », emprunté à Jacques Anis, désigne des graphies qui s'écartent délibérément de la norme orthographique, ces dernières se composent de sept catégories :

1- Les graphies phonétisantes :

Elles consistent à remplacer des graphèmes complexes par leur version phonétique uni lettre, ils sont divisés en deux catégories :

a)-*La réduction graphique* : elle représente un écart à la norme orthographique, c'est celui de la réduction de "qu" à la lettre "k". Les deux graphies correspondent au même phonème [k], mais dans l'écriture normée, il est évident qu'aucun des deux ne peut remplacer l'autre.

b)- *La réduction avec variantes phonétiques* : Correspond à un écrasement phonétique. Par exemple dans notre contexte on remarque que la syllabe « se » est remplacée par sa forme phonétique « z ». Et nous avons vu ce même phénomène au niveau de graphie « oui » substituée par la variante « wi ».

2- Les squelettes consonantiques :

Ils consistent à ne garder que la première consonne et dernière consonne d'un mot dont une partie n'est pas prononcée. Exemple **tte**(*toutes*) et **mrc**pour(*merci*), ou **rdv** pour (*rendez-vous*).

3- Les syllabogrammes :

C'est la création de nouvelles unités constituées d'une seule lettre dont la prononciation correspond parfaitement au mot plein. Autrement dit, il s'agit dans ce procédé de remplacer un mot plein par une seule lettre qui lui correspond par homophonie : ex ; **c** pour(*c'est*)

4- Le logogramme :

C'est la présence de symboles mathématiques qui se combinent parfois avec des consonnes ou des voyelles formant des unités qui correspondent directement des morphèmes. Autrement dit, il s'agit de remplacer des unités lexicales par des symboles, par exemple le chiffre 7 qui désigne la démonstratif (*cette*), ou 2 pour dire (*deux*).

5- Les étirements graphiques :

Pour exprimer ses émotions ou autre le participant sur face book utilise par exemple le sigle MDR pour manifester le rire, et pour exprimer la force de ce rire ils allongent sa dernière lettre, par exemple : (*mdrrrrrrrrrrrrrr*) ou bien (*booooooooooooooooooooo*)ou même **Mddddddrrrr** (*mort de rire*).

Ajoutons aussi les recherches de Ouardia ACI sur les pratiques langagières de quelques algériens sur face book :

« Tous les statuts et commentaires sont lus dans leur langues mais sont rédigés en alphabet latin. À cet alphabet, se juxtaposent des chiffres sensés renvoyer à des sons arabe :

- le chiffre « 3 » renvoie au son « ع » (aâ'yn) ;

-Le chiffre « 9 » renvoie au son « ق » (quaf);

-Le chiffre « 7 » renvoie au son « ح » (h'a).

Ces différentes associations se sont créées à partir d'une ressemblance formelle entre les différents chiffres et lettres arabes ce qui semble faciliter la communication...le sens n'est pas altéré par la présence des différents codes. Au contraire, il s'agit d'une pratique « presque » naturelle Nous parlons de pratique naturelle, car, oralement, dans les échanges quotidiens, les Algériens ont tendance à mêler les codes par ailleurs, nous pouvons penser que, contrairement aux situations multilingues orales, l'absence du clavier arabe peut limiter l'utilisation de l'arabe dans les échanges en ligne. En effet, en l'absence de clavier arabe, les facebookeurs algériens se montrent très créatifs quand ils écrivent leurs statuts et/ou commentaires dans un alphabet latin Cette pratique leur permet de converser dans leur langue première et de communication quotidienne. Ainsi ils reproduisent de nouvelles formes (lettres, chiffres.) pour représenter quelques phonèmes ou sons absents du clavier latin »

(cité par Ouardia ACI : 2013, p. 19-21)

7- Le pictogramme « J'aime »

Le pictogramme « like » ou « j'aime » avec le petit pouce bleu est l'emblème de Facebook. Cette forme technolinguistique peut avoir plusieurs fonctions et ne se limite pas nécessairement au sens littéral de « j'aime » comme opposition de « je déteste ». Ce geste peut avoir plusieurs fonctions comme le fait d'exprimer son accord, accuser réception ou encore comme signe de présence sociale

8- La capitalisation :

Selon la netiquette, la charte de bonne conduite sur Internet, écrire un mot ou un énoncé entièrement en majuscule simule le cri ou le hurlement.

En plus de tous cela il y'a d'autres procédures pour s'exprimer sur la page facebook, comme les émoticônes et les symboles, lesquels sont nommés :

9- Les émoticônes (ou les smileys) :

Les smileys, les émoticônes ou encore les binettes sont des figures qui symbolisent essentiellement une émotion en simulant une expression faciale. Ce procédé permet de dépasser les limites de l'artefact technologique durant les échanges écrits médiés et distants favorisant ainsi l'établissement des liens sociaux au travers de la communication du paraverbal et non verbal. Ces émoticônes peuvent être insérés directement à partir d'une liste proposée sur face book ou par une combinaison de caractères typographiques Ce procédé comme nous avons déjà montré plus haut, est combiné parfois à d'autres

Procédés sémiolinguistiques comme l'étirement graphique. On trouve donc des formes comme :))) , ^ _____ ^ ou bien la forme ^ ^ au lieu de ^ _ ^ en supprimant la bouche qui se représente sous forme d'un tiret

10- Paralogrammes :

Appelé aussi « sigles » ce procédé est également employé dans un but d'abréviation. À la différence des squelettes consonantiques, les paralogrammes consistent à abrégé des expressions complètes qui ne sont pas exclusivement utilisées sur Internet comme RAS (rien

à Signaler). Les paralogogrammes les plus populaires sur Internet sont l'expression anglaise lol (laugh out loud) et son équivalent en français mdr (mort de rire) il y'a aussi la ponctuation et la troncation qui se manifeste dans la suppression des dernières syllabes d'un mot, par exemple : *univpour université*. (Cité dans Nahla Aljerbi Asad ; 2018)

3- 2- l'interférence linguistique :

Selon l'opinion générale, l'interférence apparaît dans la linguistique lors des contacts de la langue maternelle et étrangère et on assiste alors à la violation des normes structurelles de la langue française sous l'influence de la langue russe. (Cité dans FATHALLAH Mourad ;2020)

C'est surtout le transfert des structures de la ou des langues précédemment acquises vers la langue cible qui provoque l'interférence impliquant pour la plupart le contact de la langue maternelle et / ou d'une deuxième langue avec une autre langue.

Parler une autre langue que la sienne signifie maîtrisé sa syntaxe, sa grammaire, son orthographe mais surtout pouvoir mener une réussite communication et s'exprimer de façon claire et facile, c'est un savoir- savoir qui se transformera à un savoir- faire et qui va nous permettre d'avoir un savoir- être.

Selon BRETON (2008 ; pp, 38,39) « *l'individu acquiert une langue maternelle comme langue première avec laquelle il va marquer son identité, puis avec l'âge il acquière une deuxième langue qui sera vecteur de sa culture* ». Mais le passage d'une langue à une autre n'est pas toujours sans défaiillances et nous confronte à des obstacles que F, Debyser (1970 ; 34) désigne comme un décalage entre la langue maternelle et la langue étrangère, lorsqu'on parle l'une des deux langues avec quelques modifications empruntées à l'autre. Ce blocage se montre au moment où l'on ne trouve pas le mot immédiatement dans la langue dans laquelle on est entrain de communiquer, et pour échapper à cette situation embarrassante, on essaye d'introduire un élément de la langue maternelle. (Cité dans H, Belkacem ; 2009).

Le concept d'interférence a été traité depuis le milieu du siècle dernier par de nombreux chercheurs, d'abord, par Weinreich, en 1953 qui avait constaté que « *les interférences observées chez les élèves étaient attribuées à l'influence de la langue maternelle* ».

Weinreich (1953 :1) le définit comme « *un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue* ». W Mackey le voit comme un problème de bilinguisme tout comme Weinreich, pour lui le mot désigne « *l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* » (Debyser 1970 ; 34).

Il y'a eu d'autres recherches plus récemment par d'autres spécialistes en bilinguisme comme Lüdi ; Jarvis et Pavlenko. Plus spécifiquement, les interférences de l'arabe avec le français sont abordées par plusieurs auteurs (Calaque, Nissabouri, Hamida et Baidoun, entre autres), dont la plupart se concentrent exclusivement sur l'aspect phonologique.

L'interférence est définie par Hamers & Blanc comme « *des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* » (Hamers & Blanc, 1983).

(Debyser 1970 ; 39). qui a étudié ce phénomène de façon approfondi déclare que le système acquis antérieurement se renforce et prend poids sur les autres systèmes et le renvoie à ce qu'il appelle - la force de l'habitude - selon lui « *la force de l'habitude, autrement dit des comportements linguistiques de la langue maternelle, est très grande, bien antérieure et que ces comportements continuent à être renforcés en infiniment plus d'occasions, à l'école et hors de l'école* ». d'après les propos de ce linguiste l'interférence peut être définie de trois manières :

a) d'un point de vue psychologique :

L'interférence est considérée comme une contamination de comportements. Où il se réfère au petit glossaire terminologique publié à l'intention des professeurs de langues vivantes par l'association américaine M.L.A. (Modern Language Association) qui définit l'interférence comme « *l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une*

autre habitude ». Donc l'apprenant aura l'intention ou le désir de s'exprimer en langue maternelle lors d'un apprentissage d'une langue étrangère, ce qui va mener à des manifestations des interférences.

b) d'un point de vue linguistique :

Il y a interférence lorsque un bilingue utilise ou introduit dans son discours des éléments ou des unités provenant d'une autre langue. Donc, l'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues.

d) du point de vue de la pédagogie des langues vivantes :

L'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de « déviations », de « glissements », de « transferts », de « parasites », etc.

Debyser explique ensuite

« que l'interférence, c'est-à-dire l'introduction d'un élément E de la langue maternelle (L1) dans la langue étrangère étudiée (L2), ne se produit pas arbitrairement. Il y a interférence lorsque l'analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 entraîne le glissement vers L1 d'un élément concomitant ou suivant. On peut considérer que l'élément analogique joue le rôle d'un stimulus ambigu renvoyant à un comportement antérieur de L1 ».

O, Cherednychenko, (2019 ; p. 21) suppose que *« Leur fréquence est conditionnée par le type de contacts linguistiques et par celui de bilinguisme/multilinguisme des communicants. »*

Il faut signaler que les interférences linguistiques peut se manifesté lorsqu'on est devant un contact de deux systèmes linguistiques différents tel que la langue française et la langue arabe ou ses variétés(Daridja).Ou même avec deux variantes d'une même langue.

POLGUERE (2007) distingue deux types d'interférences : **inter-linguistique et intra-linguistique** :

- **Une interférence intralinguistique** : est un dysfonctionnement linguistique qui peut être expliqué par la présence dans la même langue, d'un autre élément linguistique qui comporte certaines similarités avec le premier et qui aurait affecté la production du locuteur lors de son accès aux règles linguistiques. (H Belkacem : 2009 ; 286) définit ce type d'interférence en disant qu' « *Il s'agit d'interférences dans la même langue, car l'apprenant est censé apprendre la règle, la généraliser et l'appliquer.* »
- **Une interférence inter-linguale** : elle est définie comme l'effet de la L1 sur la performance ou le développement d'une LX (Mackey, 1976; Sharwood Smith, 1994). Par extension, il s'agit de l'influence de toute langue, qui fait partie du bagage linguistique d'un individu, sur la LX. (Cité dans R, M, Stamin ; 2017).

(H Belkacem ; 2009) se réfère au propos de H. Frei en expliquant qu'

« il existe en chacun de nous un phénomène d'assimilation mémorielle qui consiste à modifier ou à créer un élément par imitation d'un modèle logé hors du discours dans la conscience linguistique ; il appelle cette forme d'assimilation l'instinct analogique. Ce que nous appelons interférences interlinguales, elles se manifestent de la langue 1 à la langue 2 ».

Ceci nous mène à aborder la différence entre transfert, appeler aussi **transfert positif** et interférence appeler aussi **transfert négatif** :

- **Le transfert positif** : c'est l'influence d'une langue connue sur une nouvelle langue, facilitant ainsi son apprentissage, mais faut-il aussi que ces deux langues soient proches – d'une même famille -.selon KELLER, Eric le transfert a un effet positif si la structure linguistique est la même dans les deux langues (cité dans E, Schotastica ; 2019) de sa part (O,Cherednychenko : 2019 ; p21) éclaire ce type, selon ses propos « *L'interférence est dite positive quand elle entraîne un emprunt usuel, partagé par l'ensemble des locuteurs d'une langue cible en vue d'élargir ses capacités nominatives et expressives* »

- **L'interférence ou le transfert négatif** : est l'influence négative d'une langue connue sur l'apprentissage d'une nouvelle langue, causant des erreurs d'ordre phonologique, syntaxique, grammatical, lexical, etc. Les individus bilingues ont tendance à transférer les formes et le sens de leur langue acquis à l'âge précoce – langue maternelle – et leur culture à la langue et la culture étrangère. L'interférence est un phénomène linguistique issu du contact de deux langues. Donc c'est un problème de bilinguisme, durant lequel l'individu se réfère naturellement aux automatismes acquis dans sa langue première.

La définition fournie par le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage montrent que l'interférence se manifeste à des niveaux d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique. On dit qu'il y a interférence « *quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1.* » (Kannas, 1994: 252).

(O,Cherednychenko 2019 ; p21) éclaire ce point quand il dit que « *L'interférence est dite négative quand elle porte atteinte à l'identité de la langue cible, en transgressant radicalement ses normes* ».

3-3- Types d'interférences linguistiques :

3-3-1- Interférences phoniques :

Le phonème en tant que la plus petite unité constitutive du système de la langue constitue à son tour un lieu d'interférence. On parle d'interférence phonologique lorsqu'on arrive à identifier « *Un phonème de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques* » ((Dweik, 2000 : 225), (cité par Hasanat, 2007 : 211-212). Selon Debyser, les interférences peuvent affecter l'apprentissage d'une LX de plusieurs façons. Premièrement, elles retardent ou contrarient l'installation d'un nouveau schéma phonologique, phonétique, accentuel ou prosodique.

Il s'agit alors d'interférences phoniques. Mais même si il y'a certains auteurs tel que J Garmadi qui voit que « *de façon générale la phonologie d'une langue résiste mieux et plus*

longtemps que son lexique un éventuel impact de l'interférence phonique et qu'elle est souvent le facteur par lequel se fait l'évolution linguistique des systèmes phonologique parce que tout simplement elle est le niveau où le système est le plus étroitement structuré ».

cité dans R, M, STAMIN ; 2017)

Debyser lui, s'oppose à elle en disant que *« d'ailleurs le lexique puisqu'il est le véhicule de l'emprunt lexical, contribue à apporter et à installer des interférences phoniques dans une langue ».*

De sa part, BLANC-MICHEL : voit que *«Il y a une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étrangère»*

Les interférences sont source de plusieurs incorrections linguistiques. La comparaison de deux langues, qu'il s'agisse d'une langue maternelle et d'une langue cible, ou de deux langues étrangères, peut contribuer à la compréhension de l'origine des erreurs et des fautes de prononciation, de construction syntaxique, etc.

C'est le cas des deux langues : le français et l'arabe algérien qui sont de deux familles différentes l'une appartenant à la famille chamito-sémitique et l'autre à l'indo-européen, qui fait que leurs système consonantique et vocalique se diffère, sur plusieurs points c'est pour cela qu'on a procédé à une analyse contrastive des deux systèmes phonologique pour déceler les différences qu'il y'a entre eux.

a)- La différence entre les deux systèmes vocaliques du français et de l'arabe :

- Le système vocalique du français :

Le système vocalique du français comporte 36 phonèmes distribués comme suit 17 consonnes, 16 voyelles, et trois semi-voyelles ou semi consonnes. Et il est structuré selon quatre contrastes :

- **Un contraste de nasalité**, qui permet de distinguer les voyelles orales et les voyelles nasales,

- **Un contraste d'aperture**, composé de quatre degrés : fermés, mi- fermés, mi- ouvertes et ouvertes .le degré d'aperture sur le plan articulatoire serait liés à la distance entre le point le plus élevé de la langue et le palais, ainsi que l'abaissement croissant de la mâchoire.

- **Contraste d'arrondissement**, permet de distinguer les voyelles arrondies des non arrondies d'après la configuration des lèvres.

- **Contraste de lieu**, qui concerne la position de la langue sur un axe horizontal.

Le système vocalique du français :

Voyelles		Antérieures		Postérieures	
		écartées	arrondies	écartées	arrondies
nasales	fermées	i	Y		u
	mi- fermées	e	Ø		o
	mi- ouvertes	ɛ	Oe		ɔ
	ouvertes	a			

Nasales		ẽ		ã	õ

- Le système vocalique de l'arabe

Par contre le système vocalique de l'arabe notamment le dialecte algérien ne comporte que trois voyelles qui peuvent être brèves ou longues. C'est ce que postule (F. Redard AbuRub : 1992) « l'arabe classique connaît trois voyelles longues, considérées comme les seuls phonèmes de cette langue : (a), (i) et (u), dites aussi voyelles cardinales ». Elles se distinguent par deux traits :

- **Leur durée** : (elles peuvent être longues, mi-longues ou brèves).
- **Leur timbre** ; il existe essentiellement trois timbres (/a/, /u/ et /i/) complétés par des voyelles intermédiaires qui, en fonction du dialecte, agissent en tant que phonèmes ou en tant qu'allophones des autres phonèmes. Ainsi, au Maroc, le système phonétique le plus répandu ne comporte que 5 phonèmes vocaliques : les trois voyelles longues correspondant aux trois timbres essentielles (/a:/, /u:/ et /i:/) et deux brèves (/ə/ et /u/). L'algérien compte les mêmes voyelles longues et rajoute deux phonèmes vocaliques brefs (/a/ et /i/) (cité dans B, R, M. Anaquel 2021).

Les voyelles de l'arabe, il y a deux séries:

- **Les brèves**: [a], [u], [i] :

Voyelles brèves	فتحة /fatha/	كسرة /kasra/	ضمة /ḍama/
Transcription			

	A	I	U
--	---	---	---

- **Les longues** : \bar{a} , \bar{u} , \bar{i} , rendues par alif et alif bref, $w\bar{a}w$, $y\bar{a}$.

Voyelles longues	ا	و	ي
Transcription	I	U	\bar{a}

b) la différence entre le système consonantique du français et de l'arabe :

Chaque phonème consonantique de la langue française peut se définir selon quatre critères(ou traits phonétiques). Ces critères sont classés par opposition ou par contrastes (c'est-à-dire, par une juxtaposition destinée à accentuer les différences.

Dans la mesure où ils permettent aux phonèmes de se distinguer entre eux par Paire. Nous pouvons classer les consonnes selon plusieurs critères :

- a) - **leur point d'articulation** : (lèvres, dents, palais, etc.),
- b) - **leur façon d'obstruer l'air** : (occlusives, fricatives, etc.),
- c) - **leur cavité de résonance** : (nasales, buccales),
- d) - **leur façon d'écouler l'air** : (sur la langue, latéralement),
- e) - **selon qu'elles font vibrer les cordes vocales** : (consonnes sonores, voisées) ou (consonnes sourdes).

Les phonèmes semi-consonantiques ou semi-vocaliques : On appelle un phonème semi-consonne ou semi-voyelle un son de qui n'est pas tout à fait une consonne, sans être vraiment une voyelle. C'est à dire un phonème qui se trouve à mi-chemin entre la voyelle et la consonne. On distingue 3 consonnes :

- La semi-consonne [w], La semi-consonne [ɥ] et La semi-consonne [j].

LIEU MODE	Bi-labiales	Apico-Dentales	Médio-dorso-Palatale	Dorso-Vélaire
Non-voisées	p	t		k
Voisées	b	d		g
Nasales	m	n	ɲ	ŋ

Les consonnes occlusives et les consonnes nasales :

LIEU MODE	Labio- dentale	Prédorso- préalvéolaire	Prédorso- prépalatale	Apico- alvéolaire	Dorso- uvulaire
Non-voisées	f	s	ʃ		
Voisées	v	z	ʒ	R	R
Latérale				L	

Les consonnes constrictives et les consonnes sourdes :

- *Système consonantique de l'arabe*

La langue arabe est une langue à consonantisme riche ; elle possède 29 consonnes notées par vingt-huit lettres y compris le hamza.

D'après Sibawayh, (cité par DR. A, ELSAADANI, 2016 ;9). Les consonnes arabes sont classifiées en dix-neuf voisés (mağhūrs) et dix sourdes (mahmūs):

Les voisés (almağhūrs)
/b/ ب , /j/ ج , /d/ د , /ð/ ذ , /r/ ر , /z/ ز , /d/ ض , /g/ غ , /q/ ق , /ʕ/ ع , /t/ ط , /z/ ظ , /l/ ل , /m/ م , /n/ ن , /w/ و ,
/y/ ي , /ʔ/ ء
Les non voisés (almahmūs)
/t/ ت , /θ/ ث , /s/ س , /ʃ/ ش , /v/ ص , /χ/ خ , /h/ ح , /f/ ف , /k/ ك , /h/ ه

Quant aux consonnes nasales, le mécanisme phonologique est presque le même que celui du français. Au cours de la production des nasales les deux cavités orale et nasale sont donc normalement utilisées. En arabe, il y a deux consonnes nasales (ghounna غنة , c'est-à-dire un nasilleme ou nasalisation) le /m/ et le /n/.

Pour aborder le système consonantique de notre parler à l'ouest de l'Algérie je me suis référé aux travaux de OUAHMICHE, Ghania sur le parler d'Oran qui est plus proche du parler de mes enquêtés. Cette chercheur postule que cette idiome se caractérise essentiellement par quelques altérations consonantique : le fricatif inter dentale / θ / qui devient /t/ dans des mots comme / θ aani/, tandis que l'occlusive uvulaire sourd acquiert une articulation vélaire sonore comme /qaal/ qui devient /gaal/ -il adit – et nous ajoutant à tous cela l'accent de Tlemcen qui rend le /q/ un / ? /

Cette différence entre le système phonologique de l'arabe et du français entraîne des interférences au niveau phonétique. (EL KILANI. Jamila, 1983) affirme que les interférences « sont assez fréquentes ,surtout quand les deux systèmes Phonologiques des langues en contact sont éloignés. »

A son tour Weinreich affirme qu'à chaque fois qu'il y a une différence entre deux systèmes phonologiques, il y aura aussi une interférence et, pour les arabophones, l'apprentissage de la langue française exige « l'acquisition d'un système phonétique et phonologique radicalement différent de celui de leur langue naturelle ». En effet, de nombreux phonèmes du français ne sont pas présents dans la phonologie arabe, notamment en ce qui concerne les voyelles. Aussi la langue arabe- **se caractérise par l'emphase de ses consonnes**, l'arabe comporte des consonnes emphatique ou lumineux c'est-à-dire qui se prononcent avec le plat de la langue et non de la pointe ce qui n'existe pas en français

(Redard Abu Rub ; 1992).

(Nissabouri ; 1999) remarque la différence qu'il y'a entre le français et le dialecte arabe et selon lui « le système consonantique français semble réduit par rapport à celui de la langue première des bilingues arabophones, en raison notamment de la corrélation d'emphase et de la diversité articulatoire des phonèmes postérieurs ».

(Nissabouri ; 1999) affirme que « en français, c'est la voyelle qui donne le timbre à la consonne, à l'inverse de ce qui caractérise l'arabe, pour lequel la pression phonique est constamment du côté de la consonne. Les voyelles d'un même mot tendent vers des timbres proches les uns des autres... La base d'articulation est antérieure pour le français, mais postérieure pour l'arabe... Rappel des oppositions

n'existant pas en arabe avec pour ce dernier une organisation différente des phonèmes articulés à l'avant (marque corrélatrice d'emphase »)

Et (Calaque ; 1992) rajoute à tous cela que même une petite déformation sera perçus comme un écart, on disant que « *Outre ces oppositions phonologiques, la réalisation des voyelles françaises est caractérisée par sa netteté, due à une grande tension articulatoire et cela, même en position inaccentuée. Toute modification du timbre (même légère) pourra être perçue comme un écart par l'auditeur francophone ».*

Nissabouri, (1999) lui aussi voit que « *L'importance et la diversité des timbres vocaliques à fonction distinctive (orale et nasale) prime pour le français, alors que dans la langue première des arabophones, ces timbres sont réduits et la nasalité distinctive inexistante. »*

Le locuteur arabophone doit donc passer d'un système vocalique relativement simple au système complexe du français. La différence entre les deux systèmes peut être source de beaucoup de problèmes articulatoire dont la plupart peuvent être considérées comme des interférences, car le phonème produit appartiendra au système arabe en outre Nissabouri affirme que « *La rencontre des habitudes articulatoires d'une langue apprise en premier avec celles d'une langue seconde peut occasionner ainsi des interférences, c'est-à-dire un transfert d'unités phoniques propres à la première lors de la prononciation par le bilingue des mots issus de la seconde. »*

3-3-2- L'interférence grammaticale ou morphosyntaxique :

L'interférence morphologique concerne le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de déviation et de composition. L'interférence syntaxique concerne quant à elle, les modes d'agencement des unités et les rapports qu'elles suscitent. Les deux interférences sont regroupées puisque l'interférence morphologique entraîne le plus souvent celle syntaxique (cité dans A,BOUALLILI); on prend ici comme exemple les réalisations de certains étudiants de notre entourage universitaire – le mémoire qui est un nom masculin deviendra la mémoire un nom féminin qui est (elmodakira) المذكرة en se référant à la règle de la langue maternelle et arabe de même le mot cimetièrre qui devient la cimetièrre .

BLANC-MICHEL pense que : « *L'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps, le mode...etc.* ».

Il s'agit donc de l'introduction dans une langue du bilingue des unités ainsi que des combinaisons d'unités linguistiques provenant d'une autre langue. Cela se produit lorsque le bilingue transfère certaines caractéristiques grammaticales de sa langue A à la langue B.

Tabouret –Keller, (2008) voit que « *Dans le domaine de la grammaire, l'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes* » les propos de l'auteur nous montre que les interférences se produisent essentiellement au niveau de la syntaxe car c'est un champ très vaste qui comporte le genre, le nombre ainsi que les modalités de dérivation et de composition.

Dubois. J, (1999) définit l'interférence morphosyntaxique comme : « *la présence de mode d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* ». Cela veut dire que l'individu bilingue applique inconsciemment les règles structurales de sa langue maternelle sur la langue française par exemple la structure du français (S- V- C) sera transformée vers celle de l'arabe, (V- S- C) , c'est ce que explique J. L. Calvet, (2002) quand il avance que « *les interférences syntaxiques consistent à organiser la structure d'une phrase dans une phrase dans une langue B selon celle de la première langue* ». Et c'est ce que voit Bertrand Olivier quand il annonce que « *L'interférence morphosyntaxique : c'est une traduction de l'arabe vers le français car l'élève ne maîtrise pas les modalités d'utilisation des articles ce calque de la langue maternelle sur la langue étrangère a donné une fausse structure* ».

Ainsi déclare (H. Belkacem, (2009) que ces interférences sont un « *écart par rapport à la norme. Au moment de la production écrite, l'apprenant va ainsi perturber les règles de la langue étrangère en intégrant d'autres règles* ».

3-3-3- Interférence lexicale :

Selon Debyser, l'interférence lexicale provoque des choix de mots impropres par suite de fausse analogie sémantique et lexicale. nous parlons alors d'interférences lexicales et sémantiques. L'interférence lexicale apparaît lorsqu'il y a intrusion d'éléments de la L1 ou de la L2 dans la LX. D'après BLANC- MICHEL : « *On parlera d'interférence lexicale lorsque*

le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue » de son tour (L-J Calvet ; 1993) démontre que Dans le domaine lexical, les interférences les plus communes sont les faux amis, les traductions mot à mot et les créations dans une langue sur le modèle de l'autre, (cité dans M, B. Rosell : 2019)

C'est ce que affirme G, VERMES et J, BOUTET par ces propos : « *L'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* ».

L'interférence lexicale est de deux types : **emprunt** et **calque** :

- **Le terme emprunt** désigne à la fois le procédé (l'acte d'emprunter) et l'élément emprunté. Selon (Loubier ; 2011), l'emprunt est le procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent une unité ou un trait linguistique (phonologique, lexical, sémantique et Syntaxique) d'une autre langue. Le dictionnaire de linguistique affirme que « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunt* ».

L'emprunt est un phénomène sociolinguistique très important dans les contacts entre les langues. Il est lié au prestige dont jouit un peuple et sa langue ou, dans le cas inverse, au mépris dans lequel on tient l'un et l'autre. Généralement, les peuples dominants transmettent les mots de leur langue aux peuples dominés; mais il peut arriver qu'une langue conquérante finisse par disparaître au profit de la langue conquise après lui avoir légué un nombre appréciable de mots, (cité dans FATHALLAH Mourad ;2020).

Pour (cherednychenko ; 2018) ces interférences résulte du contact des langues et elles provoquent des changements, qui « *peuvent revêtir un caractère occasionnel ou régulier. Les changements occasionnels dans la structure de la langue cible, dus à l'interférence de la langue source, sont perçus comme des fautes spontanées ou conscientes (p.ex., en cas de stylisation du discours) mais chaque fois qu'une faute devient collective et s'ancre dans l'usage, elle cesse d'être une faute et passe au changement régulier. C'est le chemin que parcourent tous les emprunts.* » L'auteur décrit quatre types d'emprunt dans son article :

L'emprunt intégral : est un emprunt de la forme ou du sens, et ce, sans adaptation à la langue emprunteuse ou avec une adaptation minimale, selon l'auteur, ce type fait partie des emprunts directe et « *Par emprunt direct on entend le transfert de mots et d'expressions, capables de s'enraciner dans la langue cible sous la pression de l'usage collectif (IPhone, start-up, week-end)* »

L'emprunt hybride : est un emprunt de sens, dont la forme est seulement en partie empruntée . Pour O, Cherednychenko, (2018) ce type « *d'emprunt indirect, c'est la formation hybride de mots et d'expressions à base d'éléments étrangers et indigènes (cf. fr.bouster, faxer, faire du shopping,)* »

Le faux emprunt : a l'apparence d'un emprunt intégral. Il peut s'agir d'un terme utilisé en français et dont la forme semble tout droit issue de l'anglais, mais pour lequel on ne trouve aucune trace en anglais. Par exemple, tennisman est un mot créé en français et qui s'apparente à une forme anglaise alors qu'en anglais, on utilise plutôt tennis Player

L'emprunt syntaxique : Cette catégorie réfère, comme son nom l'indique, à l'emprunt d'une structure syntaxique propre à une langue étrangère. On rencontre des calques de groupes verbaux, des calques portant sur le choix de la préposition (être sur l'avion plutôt que être dans l'avion) ou de la conjonction, des calques concernant l'ordre des mots (un court trois semaines au lieu de trois courtes semaines). (Cité dans FATHALLAH Mourad ;2020)

De ce fait, une autre variété va apparaître : le « *francarabe* ». Cette Appellation désigne un mélange d'arabe dialectal et de français, beaucoup Plus complexe, d'autant plus qu'elle dépasse les interférences lexicales pour Englober les interférences syntaxiques. (Cité dans Hind Belkacem ; 2009)

-Le terme calque : c'est l'importation du signifié d'une structure de L1 et son application à un signifiant de la LX : par exemple A question wasposed to us au lieu de Wewereasked a question. Partant de la structure en français à la voix passive (cité dans R, M, STAMIN ; 2017)

KOCOUREK R. (1991) argumente que «*Si l'emprunt ne paraît pas acceptable, la francisation prend une forme plus drastique : on recourt au décalquage (au décalque, au calquage, au calque). On remplace l'emprunt par sa traduction littérale ou par l'imitation autochtone de son type de formation et de motivation* ».

On distingue trois sous-catégories de calques.

Le calque morphologique : permet d'intégrer un sens étranger au moyen d'une forme souvent traduite de façon littérale (*supermarché*, issu de *supermarket*).

Le calque sémantique : donne un sens étranger à un mot qui existait déjà dans la langue emprunteuse (*gradué*, de l'anglais *graduate*, maintenant utilisé au sens de *diplômé*).

Le calque phraséologique ; quant à lui, intègre un sens étranger dans la langue emprunteuse par la traduction d'expressions ou de locutions figées (*avoir les bleus/to have the blues, contre la montre/against the watch*). (Citédans FATHALLAH Mourad ;2020)

D'après (Dubois, J ; 2002), dictionnaire de linguistique et des sciences du langage distingue entre interférence et l'emprunt et le calque. «*Il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou intégrés dans la langue A.* »

3-3-4- Interférences culturelles :

Selon Debyser, les interférences culturelles provoquent également une accumulation de faits interférentiels de nature culturelle.

L'interférence culturelle « *se comporte comme le calque, mais elle s'applique à des unités plus grandes que le mot comme les expressions et les syntagmes figés. Pour exprimer la beauté, les arabophones et les berbérophones ont recours à l'expression « belle comme la lune », expression qui s'applique, en français, à une personne sotte* » (A, BOUALLILI).

De ce fait, l'individu bilingue introduit lors de sa communication des structures ou des expressions de sa langue et sa culture dans une autre langue, ce qui va nuire à la compréhension de son message et l'entré dans des malentendus inapprécié. L'interférence culturelle peut également apparaître dans les écrits des grands écrivains arabophones. Où deux cultures peuvent se croiser mais sans réussir à se rencontrer positivement.

A ce propos, Taher Ouatar avance que : « *les gens ne prient pas en français (...) la langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer* ». (Cité dans Tounsi, 1997, 106)

3-3-5- L'interférence phrastique :

Elle est caractérisée par l'application de caractères généraux de la phrase en L1 sur la phrase de L2. En arabe, par exemple, on signale l'absence de la majuscule et la répétition du coordonnant « et ».

Donc si nous le voulons ou non les marques de notre première langue surgissent toujours au surface parce qu'elles sont porteuse de notre identité, c'est ce que affirme Polivanov, (1931 : 79-80) quand il avance que ;

« Les phonèmes et les autres représentations phonologiques élémentaires de notre langue maternelle [...] se trouvent si étroitement liés avec notre activité perceptive que même en percevant des mots (ou phrases) d'une langue avec un système phonologique tout différent, nous sommes enclins à décomposer ces mots en des représentations phonologiques propres à notre langue maternelle », et

pour les améliorer il faut un certain effort comme le dit (Calaque ; 1992) « *Il est difficile d'améliorer une prononciation qui porte l'empreinte de la langue maternelle du locuteur* ».

3-3-6- Interférences sémantique :

La sémantique s'occupe de la signification des mots et de l'évolution du sens des mots.

(William F. Mackey ; 1976) voient que : « *l'interférence sémantique due au fait que des pratiques ou des phénomènes connus sont ordonnés ou structurés différemment dans l'autre langue* ». Lorsque les langues sont typologiquement éloignées, il est fréquent d'utiliser des termes existant dans la langue cible, mais avec une signification qui reflète l'influence sémantique de l'autre langue comme dans les calques sémantiques. (Cité dans M, B. Rosell ; 2019)

L'Algérie est un pays où se côtoient plusieurs langues et cultures notamment la langue arabe et la langue française ce qui fait qu'elle est un terrain où se manifestent maintes phénomènes dont les interférences linguistiques (M B Rosell ; 2020) l'affirme avec ses propos ;

« Les situations de contact entre ces deux langues sont donc fréquentes aussi bien en territoire maghrébin que français et donnent lieu à des phénomènes dérivés de l'interaction de langues tels que le code-switching ou l'interférence linguistique ».

4- Le phénomène de contact des langues :

Le contact de langues est un phénomène répandu dans le monde ; il a été conceptualisé pour la première fois par Weinreich en (1953) dans son ouvrage *language in contact*, selon lui (cité par Hamers in MOREAU 1997 ;94) : « *le contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue* » pour ce linguiste, il y a contact de langues quand un individu possède plus d'un code linguistique, ce contact de langue influence

le comportement psychologique de l'individu, parce qu'il en maîtrise plus une que l'autre (cité dans M-R,A martins ; 2007).

De sa part (jean Dubois ; 1984) voit que : « *Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduit à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'évènement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes* ».

De ce qui est avancé par ces auteurs, il est évident que, Le phénomène de contact de langues, représente chaque situation où la présence simultanée de deux ou plusieurs langues affectent le comportement langagier d'un individu. Aussi on peut le définir comme étant un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu, ou un groupe à des degrés différents, c'est l'idée que défont (Harmes et Blanc ;1983) quand ils déclarent que : « *pour un état psychologique d'un individu qui a accès, à plus d'un code linguistique, le degré d'accès varie sur un certain nombre de dimension d'ordre psychologique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel et linguistique* ». Et il peut être du à des raisons géographiques ou professionnelles, dont le résultat est l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique, peut être fait chez l'individu bilingue ou en situation d'acquisition ou alors dans une communauté selon (L-J, Calvet ; 1993).

D'ailleurs c'est presque le cas de tous les pays du monde comme l'annonce (L, J. Calvet 1993) dans son ouvre la sociolinguistique quand il dit que « *l'un des objets d'étude de la sociolinguistique c'est le fait qu'onest dans un monde plurilingue et que les langues sont constamment en contact* ».

La coexistence de toutes ces langues et précisément la langue maternelle et la langue française, dans un même contexte, tel que l'Algérie fait qu'elles exercent des influences l'une sur l'autre dont il en découle d'autres phénomènes, tels que le bilinguisme, le plurilinguisme et la diglossie.

4-1-Le bilinguisme :

Selon (BRETON ; 2008 ; pp, 38,39) il y'a dans le monde, plus de langues informelles que de langues formelles ce qui conduit au bi/plurilinguisme des individus et le multilinguisme des communautés, «*Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les*

sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes » (DUBOIS. J et OL. ; 1994),

L'apparition de ce terme était sous la plume d'Antoine Meillet pour désigner le fait de pratiquer deux langues. A son tour (WMackey ; 1976) l'utilise pour parler de la « *qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues, sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre* ».

Bloomfield de son côté le désigne pour l'utilisation des deux langues maternelles, par contre (U, Weinreich ; 1953) voit que le fait d'être un bilingue c'est quand une personne « *possède au moins une des quatre capacités (parler, comprendre, lire, écrire) dans une langue autre que sa langue maternelle* ». Nous voyons voir que pour U, Weinreich la maîtrise parfaite des deux langues n'est pas obligatoire, mais il suffit seulement de maîtriser l'une des quatre habilités de cette langue pour qu'il y'ait bilinguisme.

De leur côté J, Hamers et M, Blanc (1983) définissent le bilinguisme en bilinguisme social et bilinguisme individuel quand ils le définissent comme « *l'état d'individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues chez un individu ou dans une communauté* » de là nous décelons que ce phénomène peut être , d'une part social quand il s'agit d'une contrainte imposée par la société où deux langues sont employées, et d'autre part , individuel perçu comme un choix intrinsèque à l'acquisition d'une deuxième langue. Ce phénomène de bilinguisme peut concerner une zone géographique (région, pays) où se côtoient des diverses communautés linguistiques. (Louis-Jean CALVET ; 1999) à son tour déclare que « *les langues sont reliées entre elles par des bilingues, et que le système des bilinguismes, leur étagement, nous permet de présenter leurs relations en termes gravitationnel* » et qu'ils sont hiérarchisés déterminés par des rapports de force.

A, Bouallili parle de bilinguisme d'élite et bilinguisme de masse dans ses cours de linguistique contrastive quand il dit du bilinguisme précoce ; « que c'est celui de la présence simultanée de deux langues à l'âge précoce de (1 à 5 ans) ». Dans le même cours il parle de la distinction faite par Andrée T, KILLER entre le bilinguisme stable à évolution lente (de type souvent régional) et le bilinguisme instable, à évolution rapide (de type urbain et migratoire).et le développement des compétences et stratégies langagières et la construction avec et à travers d'une image identitaire. Plus Bas il parle du bilinguisme social quand il

aborde le bilinguisme national, où il donne deux exemple, celui de la politique linguistique d’Afrique du sud que selon lui elle devisée la population selon la race et la langue. Et celui de l’aménagement linguistique du Québec qui découpe la population selon la religion et puis la langue. Et le bilinguisme communautaire ; d’où la loi de 1963 au Etats-Unis qui autorise le maintien de la culture de la population hispanophone. Les concepts de ce terme sont trop vaste et les travaux portés sur ce thème sont plus nombreux, nous avons pris ce qui nous intéresse. De plus, le concept de bilinguisme concerne la psycholinguistique, où l’on se pose spécifiquement la question de l’acquisition de deux idiomes et de leur influence sur la psychologie de l’individu et sur les différentes stratégies qu’il met en œuvre pour communiquer dans l’une ou l’autre des deux langues.

Oleksandr Cherednychenko (2018) distingue plusieurs types de bilinguisme, d’après lui ;

« le bilinguisme/multilinguisme individuel et collectif (massif). Selon le niveau de possession et de distinction des langues en contact, par le bilingue, on oppose le bilinguisme subordinatif (mixte) qui donne le plus de transferts de L1 (langue source) en L2 (langue cible), au bilinguisme coordinatif (pure) qui en donne le moins. D’après le caractère d’inclusion communicative, on peut distinguer le bilinguisme actif de celui qui est passif lorsque le locuteur comprend les discours dans les deux langues mais normalement n’utilise que l’une d’elles pour la production discursive. Selon la genèse, les bilinguismes peuvent être naturels (p.ex., en cas de deux langues maternelles) et artificiels, c’est-à-dire acquis par voie d’apprentissage ».

Un autre critère important de classification des bilinguismes réside dans la position des deux langues à l’échelle des valeurs de l’individu ou de la masse bilingue. Dans cette optique, L.-J. Calvet (2001, 2017) a proposé de « différencier le bilinguisme horizontal et le bilinguisme vertical. Si le premier montre l’égalité des langues en contact à l’échelle des valeurs, le second atteste la préférence donnée à une langue, considérée comme une valeur supérieure par rapport à une autre langue ». Et cela nous ouvre une fenêtre sur le concept de diglossie.

4-2- Diglossie :

La diglossie est un terme posé pour désigner deux variétés d'une même langue mais chacune d'elles a un statut différent de l'autre comme c'est le cas dans plusieurs pays où une des deux variétés a un statut et valorisé tandis que l'autre non.

Ce terme est apparu pour la première fois sous la plume du philologue français d'origines grecques Jean Psichari qui définit la diglossie comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage mais l'usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre.

Le terme évolue et prit d'autres désignation, il prend en compte le rapport entre les langues et l'aspect conflictuel entre les langues dominantes et les langues dominées Le cas de l'Algérie est le même puisqu' on trouve trois langues qui ont un statut et valorisés : l'arabe classique, le français et dernièrement la langue anglaise a pris place au devant des langues ou variétés dialectales qui est un idiome dévalorisé sans statut. Et si on parle du berbère qui a cette dénomination de langue nationale mais son sort reste inconnu.

Selon TALEB IBRAHIMI (1997 :54) « *correspond au contexte algérien qui, par son appartenance à trois aires culturelles au moins, est traversée non plus par un seul rapport d'imposition symbolique mais trois rapports différents qui structurent les relations inter variétés linguistiques en faisant de chaque langue un enjeu de lutte pour le pouvoir symbolique d'une part et constituant, d'autres part un facteur important dans la structuration des représentations et des attitudes qu'adoptent le locuteurs vis-à-vis de chaque variété.* » Taleb Ibrahim par ces propos traitent l'état des deux langues valorisés ici en Algérie et les dialectes, variations issus de l'arabe. Cette réalité demeure toujours la même jusqu'à nos jours et marque notre contexte et celui de mes enquêtes.

4-3- Le plurilinguisme :

Louis-Jean CALVET, (1999) articule que le plurilinguisme est par tout, et que le rôle du sociolinguiste est de prendre en compte la société sous un aspect linguistique, Le plurilinguisme est considéré comme une grande notion dans le développement Linguistique. En effet, le plurilinguisme est la coexistence de plusieurs langues dans des sociétés, dans un espace géographique, il est réservé au caractère social.

(Jean Dubois ; 2002) à définit le concept du plurilinguisme comme suite ;

« on dit d'un sujet Parlant qu'il est plurilingue, quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans la famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.). On dit d'une communauté qu'il est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication ».

Ainsi, la situation du plurilinguisme est définit comme étant la coexistence de plusieurs langues sur un même territoire. Un sujet parlant est dit plurilingue lorsqu'il recourt dans des diverses situations de communications à l'utilisation de plusieurs idiomes. de là va surgir et naitre des déviations et des écarts qui sont *« des phénomènes de contact de langues que toutes les sociétés humaines connaissent et il est le résultat de stratégies de communication développées par les locuteurs vivant dans un environnement plurilingue. »* (I, CHACHOU, M, STAMBOULI : 2016 ; p15).

5- La notion de l'erreur et de faute :

Dans notre vie quotidienne ou professionnel nous sommes enclins à faire des erreurs, c'est ce qui nous aide à apprendre comme l'affirme le dictionnaire de la langue française *«L'erreur est la règle ; la vérité est l'accident de l'erreur (Duhamel).»*

Selon la grammaire normative, l'erreur, la faute ou plutôt l'incorrect se définit en fonction de l'ordre des *signes* et de l'ordre des *significations* (Bally, Brunot), tels qu'ils sont exigés par la norme. En 1929 il y'a eu un changement radicale qui donne à l'erreur une autre dimension. Dans son livre *« grammaire des fautes »* (H, Frei ; 1929 ; 19) les traduit par un déficit, et comprend ce qui n'est pas adéquat à une fonction donnée. Il distingue l'incorrect du correct d'après *«Des besoins fondamentaux qu'une langue quelconque est appelée à satisfaire. »*.

Il y'a deux point de vue sur la notion de l'erreur ; celle de la grammaire normative et celle du fonctionnalistes (Frei, 1929) explique que : *« Dans le premier cas, on parlera de fautes ; dans le second, de déficits. La différence radicale qui sépare les deux points de vue est bien mise en lumière par un double paradoxe : »*

Par contre L'erreur, (H. Besse et R. Porquier 1991) l'envisagent comme *« un énoncé oral ou écrit inadmissible Constituant une violation du code grammatical ou sémantique de la langue »* il

indique que l'erreur se manifeste au niveau de l'oral ou de l'écrit de L'apprenant, elle est inacceptable car elle entrave l'apprentissage d'une Langue étrangère. Autrement dit, l'erreur change les règles qui constituent une langue donc elle est due d'une connaissance imparfaite de la langue.

Erreur et faute relèvent toutes Les deux de l'incapacité d'acquérir des connaissances d'une langue étrangère, l'erreur s'oppose à la vérité et la faute est consistée à cause de l'ignorance de la vérité, elle est volontaire. La notion d'erreur s'intéresse au processus d'apprentissage propre à chaque apprenant et la faute utilisée pour décrire la non-conformité à la norme. (NARCY in Ginet : 1997 ; 75) distingue deux types de productions non conformes : **l'erreur procédurale** et **l'erreur déclarative** :

- **Les erreurs procédurales** : sont consécutives à l'inefficacité des procédures de traitement de la L2 : focalisation sur le sens ou surcharge cognitive (excès d'information sur lesquelles l'apprenant ne peut concentrer son attention)
- **Les erreurs déclaratives** : elles proviennent d'un travail inadapté sur **l'input** (la réalisation des unités nouvelles apportés par l'enseignant ou d'autres apprenants) et par conséquent, le savoir déclaratif de l'apprenant s'est en certains points, mal procédurales.

Du fait soit les erreurs sont dues à l'influence de L1 (ou d'autres langues du répertoire de l'apprenant), et sont donc le fruit de la motivation dans ce cas l'analyse contrastive peut nous aider.

Soit elles peuvent résulter de la simplification des règles de L 2, dans le cadre de l'apprentissage de L2, les effets de la motivation imposent une médiation, par conséquent le médiateur doit aider l'apprenant à prendre recul et il doit le responsabilisé et l'obliger à prêter attention à « **l'input** » (cité dans, ELKOURIA, Ch.L. ELZA, et M, LASTTANG ; 2009)

L'erreur de l'interférence est un type particulier de faute commise par un apprenant sous l'effet des langues acquises antérieurement.

La distinction entre la notion d'erreur et celle de faute est difficile Car elles ne sont pas suffisamment distinctes et nous risquons de les Confondre« *Toutefois, il n'est pas toujours aisé de reconnaître ce qui est une faute de ce qui est une erreur ; il faut, pour les distinguer, procéder à*

une recherche ou à une analyse d'erreurs plus poussée que celle pratiquée habituellement. »
(Corder, S: 1980 :13)

A, Bouallali postule que *« les pédagogues préfèrent utiliser le terme "erreur" à celui, plus péjoratif, de "faute" qui, dans l'inconscient de l'enfant, est un élément irréversible. On parle également d'écart par rapport à la norme pour parler d'erreur. »* Corder (1980 :13) La distinction entre « faute » et « erreur » renvoie approximativement à la théorie chomskyenne entre compétence et performance, l'erreur relèverait de la compétence et la faute de la performance.

5 - L'erreur de performance et l'erreur de compétence :

J .P. Robert (2008) distingue entre erreur de performance et erreur de compétence, selon lui : *« La faute relève de la performance alors que l'erreur, elle relève de la compétence transitoire de l'élève »* et Corder souligne le caractère naturel, inévitable et nécessaire de l'erreur en le considérant un phénomène positif qui reflète l'appropriation progressive par l'apprenant du système de la L2.

Il classe les erreurs en deux groupes, à savoir « les erreurs systématiques » et erreurs les « non systématiques », pour lui :

Les erreurs systématiques sont des manifestations de la **compétence transitoire** d'un apprenant ». Ces erreurs permettent à l'apprenant de construire ses connaissances temporaires de la langue.

Les erreurs non systématiques dues au hasard des circonstances : contexte linguistique, la situation de la communication, voire des défaillances de mémoire, des états psychologiques (ex : la fatigue...) qui entraînent des « lapsus » ce sont là des aléas accidentels de **la performance linguistique** qui ne reflètent pas les lacunes de la connaissance.

a) - Les erreurs de compétence :

Pour Corder les erreurs de compétence sont les erreurs systématique set, ce sont ceux qu'on nomme « erreur ».

« L'emploi du terme « systématique » dans ce contexte implique bien entendu qu'il

Puisse exister des erreurs qui ne le soient pas, ou, plus exactement, dont la nature Systématique n'est pas facile à discerner. » (Corder, 1980 :13) ces erreurs sont selon lui il faut réserver «le terme d'« erreur » aux erreurs systématiques des apprenants, celles qui nous permettent de reconstruire leur connaissance temporaire de la langue, c'est-à-dire leur compétence transitoire. »

b) - Les erreurs de performance :

« Les erreurs de performance seront par définition non -systématiques, ...Aussi sera-t-il commode désormais d'appeler « fautes » les erreurs de performance » (idib) la faute selon, Corder est un élément d'analyse systématique, elle est accidentelle ; elle ne relève pas d'un système sous-jacent, mais« Elles sont dues, [...], à des défaillances de mémoire, à des états physiologiques tels que la fatigue ou à des états psychologiques, comme par exemple une émotion forte. Ce sont là des aléas accidentels de la performance linguistique, qui ne reflètent pas les lacunes de sa connaissance de la langue. »

6- Le phénomène de l'insécurité linguistique :

Selon Louis-Jean Calvet (1993) *« nous ne sortons pas l'instrument langue de son étui Lorsque nous avons besoin de communiquer pour l'y ranger ensuite, comme prenons un marteau lorsque nous avons besoin de planter un clou. Il existe en effet tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de Langues et à ceux qui l'utilisent, qui rendent superficielle l'analyse de la langue comme un simple instrument. On peut aimer ou ne pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, alors que les attitudes ont des retombées sur les comportements linguistiques »*, il semble logique qu'il puisse exister une certaine relation de réciprocité entre l'interférence et le sentiment d'insécurité linguistique. La non-maîtrise de la langue d'accueil est de toute évidence la cause principale de l'apparition du sentiment d'insécurité linguistique. L'interférence étant, à son tour, souvent déclenchée par cette maîtrise insuffisante de la langue,

Les habitudes liées à la L1 peuvent avoir des résultats sur le locuteur et le fait de transférer des expressions ou de structures qui peuvent engendrer de l'interférence cette dernière interagit de différentes manières avec le sentiment d'insécurité linguistique. D'une part, il agit en tant qu'indicateur et révélateur de l'existence de ce sentiment chez les locuteurs, lequel apparaît « lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas ». (María Ballarín Rosell 2019 ; p 37) d'autre part, il s'instaure en élément activateur, déclenchant l'hésitation et, ainsi, l'insécurité linguistique.

Ainsi que l'hypercorrection qui est considéré comme l'une des conséquences du sentiment d'insécurité.

7- Les causes de l'interférence linguistique :

Pour l'état de la question sur les causes de ces interférences en plus de ce qu'a démontré Debyser, Weinreich, Mackey et d'autres pionniers dans le domaine sur la question de la typologie des langues et leurs influence sur les connaissances acquises postérieurement, nous avons collectionnés quelques résultats d'une recherche faite par RODICA MARIA STAMIN (2017) sur d'autres recherches faite sur le même thème (les interférences inter-linguistiques). Où elle démontre que ;

« De surcroît, Bayona (2010) et Chishiba & Mukuka (2012) ont procédé à une classification de ces erreurs. » La première « Bayona a procédé. À une étude systématique des erreurs » ce chercheur affirme que « ces résultats confirment les études antérieures de Cenoz (2003), Dewaele (1998) et Hammarberg (2001) qui ont constaté que les langues typologiquement proches et la compétence langagière en L2 sont des facteurs importants dans l'acquisition et la compétence en L3... De plus ...cette étude a montré que les INTF I-L peuvent avoir plus qu'une langue source à la fois et qu'une telle influence peut avoir des effets tangibles sur l'organisation lexico-sémantique des locuteurs non natifs ».

Puis l'auteur de ce essai rapporte les résultats de la recherche faite par Cenoz et Gorter (2011). Cenoz et Gorterles quelles affirment que ;

« les INTF I-L ne se résument pas seulement aux transferts de la L1 vers la L2, mais qu'il s'agit plutôt d'un phénomène multidirectionnel »

De ce fait ils *« ont ainsi confirmé les résultats d'autres études (par exemple, El Euch, 2001) qui ont fait la démonstration que l'interférence linguistique est un phénomène multidirectionnel qui ne se limite pas aux transferts de la L1 vers la L2. Pour eux, le phénomène d'interférence linguistique est la zone d'intersection entre la L1, la L2 et la L3. »*

L'auteur propose une autre recherche sur le même phénomène celle de Pinto (2013)

« Son objectif de recherche était de valider si la L2 était une source d'influence plus importante que la L1... Pinto a expliqué que les sources des erreurs dues à des INTF I-L en portugais (L3) étaient le français et l'espagnol (L2) parce que les trois langues étaient d'origine romane, donc typologiquement proches tandis que la L1 des apprenants était l'arabe langue sémitique Selon Pinto, la typologie est un facteur important qui a un impact sur les INTF I-L..» les résultats de ce chercheur « ont confirmé l'étude antérieure de Hammarberg (2001) » c'est ce que affirme aussi, Weinreich pour lui, « à chaque fois qu'il y a une différence entre deux systèmes phonologiques, il y aura aussi une interférence »

Comme elle avance les travaux d'Ahukanna et al. (1981) et elle voit que ;

« ont aussi suggéré que la production des interférences est reliée aux facteurs suivants : la compétence en langue cible et la typologie. Enfin » (R, M, STAMIN ; 2017) récapitule en synthétisant ce qu'elle apporte en disant que « ont mis en lumière l'impact de la présence de langues en contact sur le développement de la compétence dans une langue cible. Ahukanna et al. (1981), Cenoz et Gorter (2011) et Pinto (2013) ont démontré que l'INTF-L est un phénomène multidirectionnel qui ne se limite pas aux transferts de la L1 vers la L2. Ces chercheurs, ainsi que Bayona (2010), ont aussi constaté que le nombre d'INTF I-L varie selon la compétence en L3. Il s'est avéré que les apprenants moins avancés se servaient de plus de LS que les apprenants plus avancés. »

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons essayé d'introduire notre thème de recherche, celui de l'interférence linguistique, les typologies des interférences numériques, ces champs d'application, ses manifestation ainsi qu'une comparaison entre les deux systèmes phonologiques arabe et français ce qui relève de la linguistique contrastive, ensuite on a ouvert une fenêtre sur le contact des langues d'où surgissent les phénomènes langagières tel les interférences. Cette petite synthèse nous montre la divergence entre la langue maternelle (l'arabe) et une langue étrangère (le français) sur tous les niveaux. Sauf que l'interférence est un phénomène multidirectionnel qui ne se limite pas au transfert de la L1 vers la L 2, ainsi ils peuvent être reliées à d'autres facteurs tels la compétence en langue cible et la typologie.

La sociolinguistique comme science, envisage les productions langagières des locuteurs comme conditionnées par des paramètres sociaux précis et elle étudie le langage dans son contexte socioculturel. Ce contexte qui un champ de batail où des langues (culture) se côtoient, se mélangent ou bien elles entre dans des conflits et dominant les unes les autres, c'est ce qui résulte des contacts entre langues de même familles ou de familles différentes.

CHAPITRE III

Interférences numériques émergentes des conversations sur facebook

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons en premier temps présenter les participants du groupe face book, en deuxième temps, nous allons présenter notre corpus d'étude et localiser les interférences numériques qui se manifestent dans notre corpus, le troisième temps sera réservé à l'identification des interférences linguistiques, les classer selon leur nature et leur forme, enfin nous tenterons de localiser leurs origines, en exposant les analyses de notre enquête et les résultats qui en découlent.

- Il est à signaler que notre problématique concerne le phénomène d'interférence linguistique dans des situations informelles, qui est posé comme suite :
- **Quelles sont les interférences linguistiques qui jaillissent des conversations des masterants de la filière de français sur face book ?**

Après avoir lu les messages sélectionnés de la page face book, nous avons tenté de localiser et d'identifier les interférences linguistiques commises. Puis, nous avons essayé de les classer chacune selon son type. Et pour que nous pouvons soulever et confirmer les sources de ces dernières. Nous allons donc identifier toutes les interférences en plus, nous avons cherché également leur origine afin de déterminer et d'examiner à la fois l'influence de la langue maternel

2-1- Les interférences numériques :

Pour que son message soit compris, le participant sur la page Facebook utilise des procédures d'écriture qui constitue un code commun entre tous les participants, ce sont là des interférences numériques que (Anis, 1998, p. 15) propose comme code commun à tous les participants sur internet. Dans notre corpus surgissent un certain nombre de ces graphies qui composent ce système.

2-1-1 Les squelettes consonantiques :

Forme observée	Forme standard
Bnjr	Bonjour
bnsr,	Bonsoir
svp,	S'il veut plait
Qqch	Quelque chose
jcq	Jusqu'à
c-à-d	C'est-à-dire
Ps	Pas
Tjr	Toujours
Pr	Pour
Es	Est-ce

2-1-2 Paralogogrammes :

Forme observée	Forme standard
Lol	Laugh out loud
Mdr	Mort de rire

2-1-3- Les syllabogrammes :

Forme observée	Forme standard
C	C'est
7	h (ç)

9	q (ق)
3	Ç (ع)
2	? (ا)

2-1-4 - La ponctuation :

Forme observé	Signification
!!!!!! 😊	Étonnement
???????	questionnement

D'

autres procédés d'écritures dans la page :

. Exemple	Procédé associé
yummmmy	Onomatopée
Bcpppppp	les squelettes consonantiques
:)))))))	émoticônes
HAHAHA	capitalisation

En plus de ces procédures nous avons localisé d'autre qui nous a semblé aussi signifiantes tels les cœurs et les couleurs.



3- La classification des interférences :

Dans cette partie, nous allons classer les interférences selon leurs types et selon leurs, ainsi il sera plus facile de les analyser. Dans cette partie je me suis référé au travail de Calaque sur la comparaison entre les deux systèmes phonologiques de l'Arabe et du français, ainsi qu'au travail de R, M, STAMIN(2017) sur les interférences linguistiques et l'influence de la L1 sur la L2 et la L3 et au travail de M, B, Rosell (2019) sur l'influence de la langue maternelle des arabophones Magrébines sur leur le français.

3-1- interférences phonologiques :

Le domaine de la phonologie est un champ très exploité par les chercheurs dont les études des interférences phonétiques. Leur intérêt était de déterminer les problèmes d'acquisition d'une langue étrangère, causées par la différence les systèmes phonologiques. tel est le cas des deux langues ; le français et l'arabe.

Type	Nature	Correction
Interférences phonétiques	Normal <u>mo</u> Non	Normalement
	Mziyakount Samtlhom des	Des captures
	capteurs	Croyez-moi
	corvez moi le mémoire	Le mémoire

Nous voyons que le son **(en)** qui est un phonème [ã] (**voyelle postérieure, non arrondie, ouverte, nasale**) est substitué à un [ɔ] : c'est le cas de [nɔrmalmã] prononcé [nɔrmalmɔ] dans le mot **normalmo** où(en) est remplacé par un **(o)** ce qui est incorrect, cela s'explique par le fait que ce son n'existe pas dans le système phonologique de l'arabe, ce qui a manifesté cette formule chez un locuteur d'un certain niveau en langue française. Aussi dans le même mot (**normalmo**) il manque le son «e» pour compléter le préfixe (ment) et construire l'adverbe (normalement) mais ce manque n'existe pas dans le système vocalique de la langue arabe puisqu'on a l'habitude d'écrire tous ce qui est prononcé.

Aussi dans la phrase –**Mziyakount 3malthom des capteurs** – nous remarquons que le son (u) ou le phonème [y](**voyelle arrondie, très fermée en français**) dans le mot capteurs est remplacé par un (eu), une production erronée. Cela nous montre que ce phonème est introuvable dans la phonétique arabe

Ainsi que dans **corvez moi** qu'on le trouve déformé totalement, il est évident que la forme de deux consonnes qui caractérise le système consonantique du français pose problème chez nos enquêtés ainsi que chez tous locuteurs arabophones, dans ce mot le groupe de consonnes (**cr**) on observe l'ajout de la voyelle (o). Calaque nous explique que «*Dans les groupes composés d'une occlusive + [r] ou [l] on constate l'ajout d'une voyelle d'appui centralisée* » selon lui la cause est due à la structure de la langue arabe qui «*n'admet qu'un nombre restreint de syllabes... En arabe littéral, une syllabe commence toujours par une consonne et une seule...L'ajout d'une voyelle d'appui dans les syllabes françaises commençant par deux consonnes pourrait donc s'expliquer par le fait que ce type de structure syllabique n'existe pas en arabe* ». (Calaque : 1992)

Dans le mot (**memoire**) il manque l'accent aigu sur le son «e» mais ici l'accent donne un autre son donc le (e) sans accent et le (é) avec accent n'ont pas le même son soit au niveau vocalique soit au niveau de la transcription phonétique.

María Ballarín Rosell (2019) affirme à propos de ces déformations que «*Ceci provoque une forte confusion chez l'arabophone, qui tend à échanger les phonèmes du français, croyant que cela*

n'affecte pas le sens du mot ». Les données du tableau montrent que les interférences du type vocalique sont omniprésentes que celles de type consonantique. Le système vocalique arabe est plus restreint que celui du français, car il ne possède que trois voyelles qui peuvent être brèves ou longues, par contre le système vocalique du français en possède seize. Ces résultats sont dus aux voyelles françaises qui n'existent pas dans le système vocalique arabe, ainsi que les consonnes.

Il est à noter que nous n'avons rencontré qu'une seule erreur relevant d'interférences des systèmes consonantiques. Les facteurs de labialisation et de nasalisation caractérisent le système vocalique français. Ces facteurs sont inconnus au locuteur arabophone. L'absence des voyelles [y], [e], [ɛ], [ə] et des voyelles nasales du système vocalique arabe est à l'origine des interférences relevées de notre corpus.

Vu le nombre important des emprunts au français existant dans l'arabe dialectal, le locuteur algérien s'est familiarisé avec certains de ces phonèmes.

3-2- interférences grammaticales ou morphosyntaxiques

L'interférence **syntaxique** est le résultat d'une méconnaissance des règles de la langue cible. Il s'agit donc de l'introduction dans une langue du bilingue des unités ainsi que des combinaisons d'unités linguistiques provenant d'une autre langue. Cela se produit lorsque le bilingue transfère certaines caractéristiques grammaticales de sa langue A à la langue B. Dans ce qui suit quelques formes que nous avons pu relevé de notre corpus qui se rapportent au genre des noms, à l'emploi de la négation, de la préposition et de l'article contracté, à l'emploi des pronoms personnels et des pronoms relatifs et enfin à la forme pronominale des verbes.

A- Erreurs concernant l'ordre des mots :

B- Erreurs concernant l'utilisation inadéquate des prépositions :

C- Erreurs concernant l'utilisation inadéquate de l'article :

La morphologie est la partie de la linguistique qui étudie les règles d'une langue concernant la forme des mots. On peut la diviser en : morphologie flexionnelle et morphologie

dérivationnelle. La morphologie flexionnelle étudie la formation des verbes (le mode, le temps les personnes, le genre et le nombre), des noms (nombre et genre) et des déterminants (nombre et genre), tandis que la morphologie dérivationnelle traite de la formation des mots à partir d'un mot existant. L'interférence morphologique apparaît lorsqu'un sujet en situation de contact des langues utilise dans la langue cible un trait **morphologique** caractéristique de la L1 ou de la L2.

- A. Erreurs d'accord de nombre :
- B. Erreurs de mode :
- C. Utilisation inadéquate des prépositions

Type	Forme observé	Forme correct
Interférences morphosyntaxiques	<p>les étudiants li madame abbacielle n'a pas accepté leurs travaux</p> <p>bnjr <u>a</u> tous</p> <p>Merci <u>a</u> vous</p> <p>Vu <u>qu'on à</u> pas assez de ...</p> <p>Bonsoirs</p>	<p>Les étudiants que madmeAbbci n'a pas accepté leurs travaux</p> <p>Bonjour à tous</p> <p>Je vous remercie</p> <p>Vu qu'on n'a pas assez de ...</p> <p>Bonsoir</p>

	<p><u>Ils sont un peu retard</u></p> <p>Mnich ngolmémoire <u>hiya li tfotbiha</u></p> <p>Bnjra tous concernant les notes <u>deratrapage</u> pas encore</p> <p><u>C'est ceux</u> qu'on doit les réviser pour l'examen</p> <p><u>(un peu patience)</u></p> <p>c'est <u>se</u> que je pensais</p> <p>aussi</p> <p>(bnjr svp chkon 3ndah <u>les question</u> d'examen de méthodologie)</p> <p>Je ne pense pas qu'elle est <u>la</u></p> <p>Demain je vous informe <u>s'il aura</u> des nouvelles</p> <p>Je ne pense pas qu'elle <u>laposté</u></p>	<p>Ils un peu en retard</p> <p>Se sont ceux qu'on doit les réviser pour l'examen</p> <p>Un peu de patience</p> <p>C'est ce que je pensais aussi</p> <p>Les questions</p> <p>Je ne pense pas qu'elle est là</p> <p>Je vous informerai demain s'il y'aura des nouvelles</p>
--	---	---

	Merci <u>a</u> vous	Je ne pense pas qu'elle l'a posté
--	----------------------------	--

Au niveau morphosyntaxique, nous a relevé un bon nombre d'erreurs interférentielles, nous pouvons citer à titre illustratif les exemples suivantes :

(bnjr svp chkon 3ndah les question d'examen de méthodologie) dans le mot (les question) erreur d'accord de l'article avec le nom aussi on voit l'utilisation de l'emprunt qui consiste à insérer dans un énoncé en langue étrangère un mot ou une expression propre à sa langue source. C'est une stratégie que le locuteur adopte, parce que le mot est introuvable en L2, donc il traduit le mot en arabe L1.

Il y'a un autre exemple qui entre dans la structure erronée de la phrase et qui nous montre que le rédacteur du message réfléchit dans sa langue maternelle pour écrire ou rédiger dans la langue cible.

Autres choses si vous voulez envoyer qqch c sur boîte mail de teams'' ou par messagerie sinon vous partager votre travail avec toute la promo. Merci !

Ici la participante voulait dire « si vous voulez envoyer quelque chose ,utilisé la boîte mail teams ou envoyez le par messagerie sinon vous risquerait de partager votre travail avec toute la promo ».

Mnichngolmémoire hiya li tfotbiha le participant ici se réfère à sa langue maternelle où le mot mémoire est féminin المذكرة or en français c'est un mot masculin le mémoire aussi il se peut que le locuteur confond entre le mot (la mémoire) qui est un organe du cerveau humain, de tous être vivant et même les machines et le mémoire , المذكرة, un type d'écrit pour avoir un certain niveau d'étude, en se référant à la règle de la langue maternelle et arabe.

(Bonjour ; svp pour le module d'acquisition du langage qu'est ce que l'enseignante nous a donnée comme recherche (Pour les étudiants qui n'ont pas présentés) ?)Le participant sur face book n'assimile pas la structure de la phrase en français l'ordre et la constitution de la phrase, comme provoquant des interférences

(les étudiants li madame abbaci elle n'a pas accepté leurs travaux) Erreur interlinguale interférentielle due à la redondance du sujet, ce dédoublement est très fréquent, la reprise du sujet deux fois son origine renvoie à la syntaxe arabe

(C'est se que je pensais) l'interférence dans cette phrase se manifeste dans l'utilisation de la forme pronominale, on voit que le locuteur confond entre le (**se**) et le (**ce**)

(Les notes td pour le module de L'analyse conversationnelle) on voit ici que il y'a tendance à construire en langue arabe en calquant une préposition de la langue cible équivalente à celle de la langue source c'est-à-dire que la manière la plus directe d'utiliser leur langue maternelle, d'accord et de choix des prépositions ont également été prélever mais elles ne relèvent pas à notre avis d'interférences avec l'arabe mais plutôt de difficultés inhérentes au français, puisqu'on a relevé plusieurs erreurs de ce type :**BONJOUR sahaaidkoume jami3ene a quelle heur...**

Merci a vous

Bonjour a tous le monde...confondre entre (à) préposition et (a)l'auxiliaire

J'arrive pas à rejoindre la réunion. Même erreur

bonjour les filles s'ils vous plait dite a Rahal de sortir. Même erreur

C bon le cours à commencé. Mêmecofondassions

Concernant le type morphosyntaxique nous avons remarqué qu'il y a plus qu'un type d'erreur, nous avons trouvé erreurs du genre comme (Première semestre) erreurs de la syntaxe comme (Te aider) erreurs d'accord l'article avec le nom comme (les note.)

De ce qui est avancé Les interférences les plus fréquentes chez nos enquêtés dans le domaine morphologique s'observent dans le choix du genre des noms et dans l'utilisation de la préposition (à) à la place du (a) auxiliaire avoir au présent et aussi la suppression du (ne) de la négation ce qui fait qu'ils sont obligés d'emprunter des mots, des tours syntaxiques, des formes grammaticales, des manières de prononcer à leur langue maternelle. Ainsi, au niveau morphologique on peut parler d'interférence au niveau grammatical lorsque l'individu utilise dans une langue certaines structures grammaticales d'une autre langue, au niveau du genre et de la forme des mots.

3-3- Interférences lexicales :

Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que le locuteur bilingue introduit dans son discours. L'interférence lexicale apparaît lorsqu'il y a intrusion d'éléments de la L1 ou de la L2 dans la LX. Elle est de deux types : emprunt et calque. L'emprunt est le procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent une unité ou un trait linguistique d'une autre langue. Quant au calque, c'est l'importation d'une structure de la L1 et de son application à un signifiant de la LX.

type	Forme observé	Forme correcte
------	---------------	----------------

<p>Interférences lexicales</p>	<p>D'accord merci <u>bien</u></p> <p>Tu m'a fait rappeler à la question...</p> <p><u>La décision prise concernant</u> les soutenances, je n'ai <u>plus de détail</u></p> <p><u>Et également a</u> une relation avec nos études</p> <p>Ben si <u>tu me</u> lis bien...</p> <p>désolée ma chère ne te <u>presse pas presse pour</u> reprendre</p> <p>Svp <u>qui ont</u> parmi vous <u>n'a pas</u> encore <u>choisir</u> leur thème de mémoire ?</p> <p>Je n'arrive pas ouvrir le fichier !</p> <p>Bonjour atous le monde quelqu'un parmi vous peut me donner le facebook...</p> <p>salut ALLAH yahfdkhadri m3ya</p>	<p>D'accord merci beaucoup</p> <p>Tu m'a rappeler la question ...</p> <p>Je n'ai aucun détail de ce qui concerne les soutenances.</p> <p>Et a également une relation avec nos études</p> <p>Je vous remercie</p> <p>Ben si tu lis ce que j'ai écrits</p> <p>Svp qui parmi vous n'ont pas encore choisis leur thème de mémoire ?</p> <p>Je n'arrive pas à ouvrir le fichier</p> <p>Bonjour tous le monde, pouvez vous me donnez</p>
---	---	--

	<p>Saha Aidekoum</p> <p>Obligatoire nhadroumchigalounhatoha</p> <p>Ehh Andi merci bqp</p> <p>Stp chkon 3ndeh les cours de technolectes</p>	le...
--	--	-------

Le calque, c'est l'importation d'une structure de la L1 et de son application à un signifiant de la LX. Nous avons décelé quelques formules de ce type d'interférences lexicales elle concerne une importation du signifié du mot arabe puis son application au signifiant du mot français tout en le traduisant.

Svp qui ont parmi vous n'a pas encore choisir leur thème de mémoire ?possible calque d'une construction en arabe algérien ما زال ماخيرش الموضوع تتاعه شكون فيكم même si dans cette expression il y'a des erreurs morphosyntaxiques lesquelles seront traités dans leur rubrique, un autre exemple sur le même phénomène de calque **Bonjour atous le monde quelqu'un parmi vous peut me donner le facebook...**où on trouve le même structure de calque d'une construction en arabe algérien شكون فيكم الي يقدر يعطيني الفيسبوك... Ce phénomène est dû à une traduction automatique ce qui rend les phrases mal structurées, cette insertion de mots, de structures ou de pensée dont l'origine est le recours à la langue maternelle favorisera à l'erreur de s'installer sur le plan lexical qui donnera accès à une ambiguïté et confusion du message.

Ben si tu me lis bien...ici c'est aussi un calque d'une structure de l'arabe algérien lequel on l'utilise toujours ... ايلا قرينيمليح ... C'est un transfert de la langue maternelle sur la langue étrangère qui a donné une fausse structure tout comme est le cas de l'expression précédente.

On voit dans ces exemples que les participants du groupe utilisent la langue maternelle comme repère et guide pour s'exprimer en français

Du même les expressions suivantes **Tu m'a fait rappeler à la question...**

Et aussi **La décision prise concernant les soutenances, je n'ai plus de détail**

Ainsi que : **Je n'arrive pas ouvrir le fichier !**

Le recours à des mots de l'arabe dialectal. Ces unités lexicales constituent soit des emprunts à différentes langues existant dans le parler algérien soit des néologismes à base française ».

- salut ALLAH yahfdkhadri m3ya
- Saha Aidekoum
- Obligatoire nhadrou mchigaloun hatoha
- Ehh Andi merci bqp
- Stp chkon 3ndeh les cours de technolectes
- Meryem baytatamaklol
- Ana hsbabnikach affichage hhhhhhh

La liste est très longue, je n'ai choisis que ceux qui me semblé pertinents

3-4- Interférences culturelles :

Il s'agit du transfert de valeurs culturelles d'une langue vers une autre

Type	Forme observé	Forme correcte
Interférences culturelles	<p><u>Wellahyla</u> aucune idée</p> <p>Allah yahafdek</p> <p>(Désolée ma chère ne te presse pas presse pour répondre, (un peu patience))</p>	

(Désolée ma chère ne te presse pas presse pour répondre, (un peu patience))

Cette expression est incompréhensible sauf si elle est dans son contexte où elle a été utilisée mais parce que cette formule relève de notre culture, les participants comprennent son sens.

4- Répartition des interférences selon le type :

Sur les 89 erreurs, qui sont des interférences de la langue maternelle L1, un grand nombre de ces interférences sont du niveau lexical et morphosyntaxique, quelques unes sont du niveau phonologique. Nous pouvons les répartir comme suite :

-Les interférences phonétiques : 5%

Les interférences lexicales : 45%

Les interférences morphosyntaxiques : 50% (27% au niveau la syntaxe et 23% au niveau de la morphologie.)

Ces résultats sont présentés dans la figure ci-dessous :

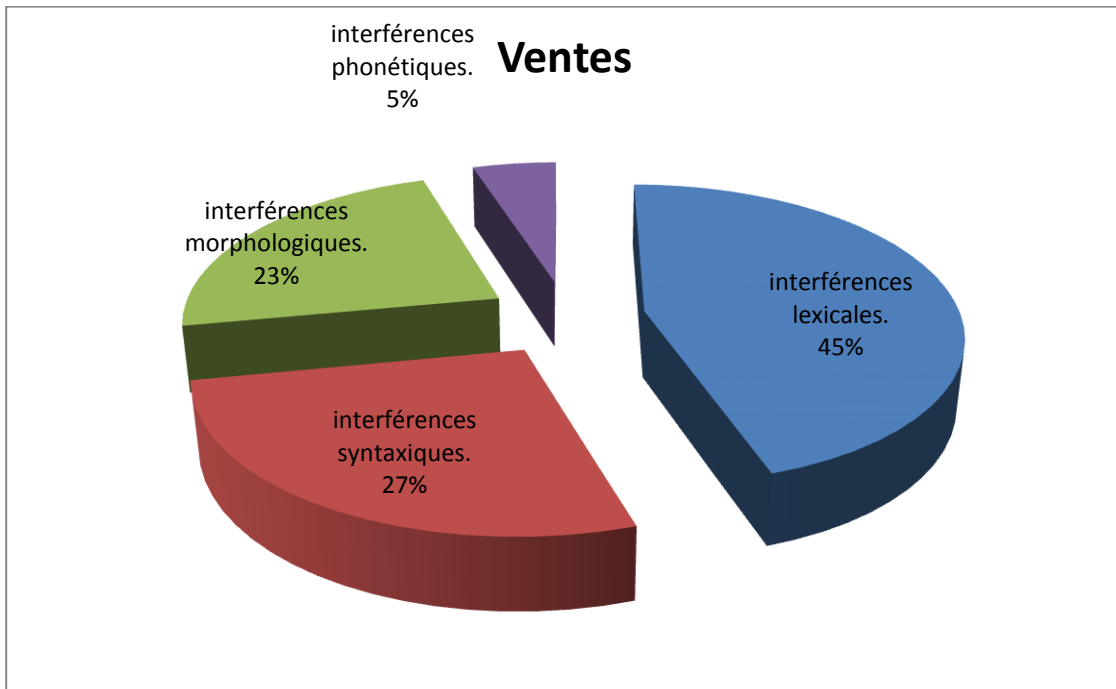


Figure 01 : Répartition des interférences selon le type

Conclusion

Ce chapitre était consacré essentiellement à l'identification des interférences linguistiques et à leur analyse ainsi qu'à la présentation de quelques types de l'interférence numérique. L'analyse nous a permis de convenir que les systèmes phonologiques de l'arabe et du français sont assez éloignés, ce qui donne lieu à de nombreuses interférences linguistiques, car plusieurs phonèmes du français n'existent pas comme tels dans le système arabe. Le système consonantique arabe influence également la production des consonnes françaises, ce qui donne lieu à des confusions au niveau phonologique. Il faut préciser aussi que le concept de temps verbal n'existe pas en tant que tel en arabe, où le verbe se présente sous deux aspects : l'accompli (si l'action dénotée par le verbe est réalisée) et l'inaccompli (si cette action n'est pas réalisée). Cette structuration bien différente de l'expression verbale donne lieu à une forte confusion de la part des arabophones avec les nombreux temps verbaux du français.

Le niveau de la syntaxe aussi pose problème chez nos enquêtés, mais ceux identifiés au niveau de l'ordre et la constitution de la phrase, sont provoquant des interférences lexicales. A noté que la plus grande quantité d'interférences comprend est dans ce niveau d'où l'influence de la langue maternelle.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Tout au long de ce travail, nous avons tenté, très modestement, de présenter et d'expliquer le phénomène de l'interférence linguistique en mettant le focus sur l'interférence de l'arabe algérien qui est la langue maternelle de nos enquêtés. Nous nous sommes fixées les objectifs qui consistaient à identifier les interférences, les classer selon leurs caractéristiques et déceler par voie de conséquence leurs origines

Notre volonté n'était pas de trouver des solutions au phénomène des interférences linguistiques, mais nous avons voulu, dans ce travail, être le plus concret possible et nous avons au moins essayé de montrer, d'une façon claire le phénomène, ses formes, ses aspects et ces origines. Pour atteindre ces objectifs j'ai fait recours à une étude sociolinguistique des conversations informelles des étudiants de Master 2, Sciences du langage du département de français de l'Université d'Abou Bakr Balkaid dans le cadre de leur groupe facebook, ainsi nous avons pu obtenir un corpus d'une très grande spontanéité. Nous avons par la suite procédé à l'analyse des données et ce en usant d'une approche contrastive, pour déterminer les différents aspects de la langue où apparaissent ces erreurs. C'est ce qui a formé notre premier chapitre méthodologique.

Le deuxième chapitre de notre travail nous a permis de prendre connaissance d'un certain nombre de concepts et de théories inhérentes à notre sujet de recherche comme les domaines des contacts des langues vu la situation sociolinguistique spécifique et l'existence de plusieurs langues sur le marché linguistique en Algérie. Le contact des langues devient une réalité chez tous les locuteurs dont l'interférence en est le résultat, la diglossie, le bilinguisme, l'emprunt et le calque, etc.

Dans le troisième chapitre, nous avons présenté les participants du groupe facebook des étudiants de Master 2, Sciences du langage du département de français de l'Université d'Abou Bakr Belkaid, Tlemcen. Ainsi que notre corpus d'étude. Un nombre de message en ligne, en l'occurrence quelques passages des conversations du groupe Facebook de plusieurs types d'erreurs ont été relevés : des erreurs d'ordre lexical, morphologique et syntaxique ainsi que phonétique. Ces erreurs provenaient de l'influence de la langue maternelle. Le participant ne dispose pas dans l'immédiat d'outils linguistiques pour rédiger en langue étrangère ; il construit des structures linguistiques sur la base de celle qu'il maîtrise. Il s'agit là d'un transfert négatif de langue 1 à langue 2 ; ce qui engendre la superposition de deux grammaires et/ou l'agencement de deux systèmes linguistiques.

Conclusion Générale

Dans ce chapitre nous avons tenté une analyse qui nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

- Les domaines qui révèlent une plus forte influence de la L1 sont le domaine syntaxique, la morphologie et le lexique, bien que Certaines des interférences repérées soient plus récurrentes que d'autres.
- la complexité du système phonologique et morphosyntaxique constitue l' un des causes de ce phénomène.
- la compétence en L2 semble jouer un rôle important, le non assimilation des règles de la langue cible (le français) (L2) se trouvant à un niveau plus bas, créant de cette façon des conditions propices à la production des interférences linguistiques.

- La typologie des langues est un des facteurs qui favorisent la production des interférences linguistiques, plus les langues sont éloignés plus il y'aurai d'interférences entre eux Il faut préciser avant tout que, « *étant donné la situation diglossique du Maghreb, les interférences se produiront toujours entre le français et les variétés vernaculaires ou dialectales de l'arabe propres à chaque pays* ».M, B, Rosell (2019).

- La psycho typologie a un grand rôle dans la propagation de ce phénomène. D'après Weinreich, les interférences entre les langues sont généralement moins fréquentes lorsque le bilingue communique avec une personne monolingue, cela signifie que l'insécurité linguistique diminue quant on est devant quelqu'un qui ne sait parler qu'une seule langue dans cette situation on est dans un estime de soi.

- Finalement il faut préciser que l'influence de la langue maternelle sur la langue française est une réalité que personne ne peut négliger.

Références

bibliographiques

Références bibliographiques

A.T.KELLER, *l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues*, in *journal de langues en contact*, 2008, pp. 7.18.

- BESSE Henri, PORQUIER Remy et autres, *Grammaire et didactique des langues*, Didier, 1991

Calvet, Louis-Jean, *La sociolinguistique* ; presse universitaire de France, Paris, 1993.

CALVET Louis- Jean, *La sociolinguistique, Paris, coll. Que sais je ?, 2002*

Coutant, A., & Stenger, T. (2009, Jun). *Les configurations sociotechniques sur le Web et leurs usages*

Debrez, Ch. *les enfants bilingues, langues et familles* .Paris Crédif, 1994, p. 152

F, Debyser ; *la linguistique contrastive et les interférences* » in revue *langue française*, 1970, n 08, p.34

F de Singly, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan. Coll. 1992, 128, p28

HARMES ,J-F.,BLANC,M. *bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga 1983

- I, CHACHOU, M, STAMBOULI : 2016) *Pour un plurilinguisme algérien intégré : Approches critiques et renouvellement épistémique* © Riveneuve éditions, 2016

- GARMADI, Juliette *La sociolinguistique* ,Paris ?PUF.1982,p 214

- J.-F. HAMERS et M. BLANC, « *Bilingualité et bilinguisme* » 2eme édition, Bruxelles : Pierre Mardaga,

- KHAOULA TALEB I., « *les Algériens et leur (s) langue (s)* », El Hikma, Alger, 1997. p.53

- L.BLOUMFIELD, cité par W MACKEY in *bilinguisme et contact de langues* Klincksieck, Paris, 1976

- CALVET, Louis-Jean, *La sociolinguistique, Que sais-je ? P.U.F. 1993*

- CALVET, Louis-Jean, *sociolinguistique METTRE DE L'ORDRE DANS LE DESORDRE BABELIEN* . (1999)

- MACKEY .W.F, *Bilinguisme et contact de langues*, Klincksieck, Paris, 1976, p.401

Références bibliographiques

- MOREAU M-F., « sociolinguistique : concepts de bases », Editions Mardaga , BRUXELLES, 1997.
- MECHTI, Kahina « les représentations de quelques parents médecins quant à la transmission des langues à leurs enfants » mémoire de Master en sciences du langage à l'université de Abderrahmane Mira de Bijaia.2015
- KOCOUREK R., La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden : Oscar Brandstetter. 1991, p.156
Robot P, 199, À propos de recherche et de méthodes qualitatives, d'écrits perso/ site pr/ Méthode qualitatives.Doc
- ROLAND Breton: Etat des lieux QUELLES SOLUTIONS POLITIQUES AU PLURILINGUISME ?article dans : le français dans le monde ,n355(2008 :pp38,39)
T ALEB, Ibrahimi,K, 1997 ; les algériens et leurs langues ;Edition ELHIKMA
- U, WEINREICH. Languages in contact. New York Linguistic Society of New York, 1953

Dictionnaires :

- DUBOIS J., Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 2000, p115.
- DUBOIS, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Librairie Larousse, Paris, 1973, pp.188,
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée et autres, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999
- Dubois,J, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris,1994, pp. 15, 188
- DUBOIS, Jean, 2002, Dictionnaire de la linguistique, Larousse bordas. p381
- ROBERT .J .P, Dictionnaire pratique de la didactique du FLE, Ophrys, Paris, 2008, p.39

Sitographie :

- ABDELWAHAB ELSAADANI : Analyse des interférences phonologiques entre l'arabe et le français (Étude contrastive) 2016, p. 8-10. Consulté le 04/05/2022
- ALAOUI, Kahina, BOUZIDI, Mazigh ; alternance codique français-berbère Et français-arabe sur le réseau social : cas de face book :
[http://www. Univ-bejaia.dz](http://www.Univ-bejaia.dz). consulté le 08/04/20022.
- NISSABOURI ? Abdelfattah ;ARABOPHONES ET FRANCOPHONES DU MAROC UN BILINGUISME DYNAMIQUE 1999 :p.70,71 <http://docplayer .fr>
- BENAMRANE, Amel, Etude acoustique des fricatives de l'arabe standard (locuteurs algériens). Linguis- tique. Université de Strasbourg, 2013. Français. NNT : 2013STRAC032.consulté le 12/04/2022.
- Cf. CALVET, Louis-Jean, La sociolinguistique, Presses Universitaires de France, Paris 1993, 50.
- CALAQUE, E. Les erreurs persistantes dans la production de locuteurs arabophonesparlant couramment le français.In : l'information Grammaticale, N. 54,1992, pp.48-51. Doi :10,3406/igram.1992 ,3200
http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3200 consulter le 06/02/2022
- Dictionnaire de la langue française, Larousse, Canada, 1989, P668.
http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3200 consulter le 06/02/2022
- E, Schotastica ;2019. Interference Linguistique dans la Production Ecrite des Apprenants du Francais Langue Etrangere–Cas des Etudiants de NnamdiAzikiweUniversity, Awka p.54
<https://www.researchgate.net/publication/335346453> consulté le 04/06/2022.
- FATHALLAH Mourad : « Les interférences linguistiques français / arabe dans les commentaires sur Facebook cas : des étudiants de la filière de français de l'université de Biskra» 2020, pp. 15,16 <https://archives.univ-biskra.dz> consulté le 11/05/2022

Références bibliographiques

- François Redard Abu Rub ; comparaison des systèmes phonologiques de l'arabe et du français, p.196. Centre de linguistique appliquée université de Neuchâtel <https://www.unine.ch> consulté le 02/02/2021.
- Hind Belkacem. Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans les productions écrites d'élève de terminal Synergies Algérie N°62009 ? PP.281-294 <https://scholar.google.fr> consulté le 30/02/2022
- María Ballarín Rosell : Les interférences de l'arabe dans le français parlé par les femmes maghrébines résidant en région parisienne Recibido: 10 de septiembre de 2019 /Aceptado: 27 noviembre de 2020. <https://dx.doi.org/10.5209/ange.71476> consulté le 03/06/2022
- Maria Rosa, Agues, MARTINS ; les phénomènes d'interférence linguistique dans l'enseignement/apprentissage du français à Praia 2007 <https://core.ac.uk> consulté le 20/05/2022
- ACI, Ouardia Université Lounici Ali - Blida II LISODIP— ENS de Bouzaréah Facebook : Pratiques langagières et discours sur les langues en Algérie. volume 2, numéro 3, pages 11-30, 2013-12-09. <https://www.facebook.com> Consulter le 04/05/2022
- Oleksandr Cherednychenko (Interférences sémantiques des langues et « faux amis » de traducteur) Université nationale Taras Shevchenko de Kyiv (<https://orcid.org/0000-0003-4705-4324>) consulter le 06/06/2022
-3 <https://lidl.revues.org>. Consulté le 07/06/2022 à 15 ;45
- OLIVIER .B, Diversités culturelles et apprentissage du français, l'Ecole polytechnique, Octobre, 2005, p.182 <http://www.limag.refer.org/Theses/Adel/PARTIE1,CHAP1.htm> consulté le 06/06/2022 à 11 ;59
- RODICA MARIA STAMIN : les interférences interlinguistiques chez des apprenants de niveau secondaire en situation de contact des langues. essai présenté à l'université du Québec à TROIS-Rivières ; p 6. <https://drpot-e.uqtr.ca> consulté le 10/05/2022

Résumé

Notre recherche s'inscrit dans les études sociolinguistiques. Nous nous intéressons aux phénomènes des interférences linguistiques et précisément dans un contexte numérique informel d'où le choix du réseau social face book. Notre population d'étude est une communauté virtuelle d'un niveau supérieur, elle est supposée maîtriser son objet de formation qui est la langue française ce qui n'est pas le cas, d'où la manifestation des erreurs systémiques dans tous les niveaux de la langue. Aussi surgit d'autres formes de d'interférence lesquelles sont dans le domaine numérique. Aussi nous avons mené cette étude pour comprendre ce phénomène d'actualité.

Mots clés :

Interférences linguistiques, interférences numériques, sociolinguistique, analyse contrastive, contact des langues, bilinguisme, diglossie, langue maternelle.

Abstract: The objective of this study, which is related to sociolinguistics. We are interested in the phenomena of linguistic interference, and precisely in informal digital context, hence the choice of the face book social network.our study population is a virtual community of a higher level, she is supposed to have mastered her Object of training, which is the french language, which is not the case, hence the manifestation of systematic errors in all levels of the language. So we conducted this study to understand this phenomenon.

Keywords: contact of languages, interferences, mother tongue, sociolinguistics.

الملخص:

Références bibliographiques

دراستنا هذه تندرج ضمن دراسات علم اللغة الاجتماعي، حيث أن اهتمامنا متجه إلى ظاهرة التداخل اللغوي داخل السياق الرقمي غير الرسمي، ومن هنا جاء اختيار شبكة التواصل الاجتماعي فيسبوك. عينتنا تنتمي إلى مجتمع افتراضي ذات مستوى تعليمي عالي، يفترض أنها متمكنة من المادة، موضوع الدراسة و التي هي اللغة الفرنسية، غير أن ذلك ليس هو الواقع. يظهر هذا جليا في الأخطاء المتكررة على كل مستويات اللغة، كما انه يظهر لنا أنواع أخرى من التداخل اللغوي داخل المجال الرقمي، و هذا ما حفزنا للقيام بهذه الدراسة حتى نستوعب هذه الظاهرة.

الكلمات المفتاحية : التداخل اللغوي، التداخل الرقمي، اللغة الأم، علم اللغة الاجتماعي، اتصال اللغات.